L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, No. 30 rue la Fabrique, Haute-Ville

Une recette sûre pour la santé, la force et le bonheur.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion prenez de

L'Eau de St-Léon,

pendant ou après les repas. Comme purgatif pour les désordres en général, la constipation, le mal de tête, etc., prenez-en un ou plusieurs bols à thé chaude, jusqu'à ce qu'elle opère avant le déjeuner.

Faites l'usage suivant de l'Eau de St-Léon.

Pour faire disparaître les obstructions dangereuses des organes digestifs, affections des reins ou du foie, buvez-en tous les jours à quelques heures d'intervalle et avant de vous coucher. Dose, UN BOL.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie.,

Agents pour la Puissance,

No. 3, Rue Port Dauphin, QUEBEC.

CE QUI SUIT A PARU DANS LE "CANADIEN" DE CE MATIN.

La mère de Parnell dans la détresse

Nouveau massacre en Afrique

Une famille assassinée

Un steamer perdu corps et biens

Complot contre la vie du czar

LONDRES, 18.—Les ouvriers travaillant dans les fabriques de clous de Staffordshire et Worcestershire se sont mis en grève pour une augmentation de 15 pour cent de gages.

Des dépêches reçues de Mozambique disent que l'évêque Smythies, de la mission africaine, en se rendant à Quilimane, a été attaqué par Makalolo et quelques-uns de ses partisans ont été tués. L'évêque s'est sauvé à Nyassa.

La police a décidé de prohiber les joûtes de boxe en cette ville.

L'ex-maire Ward, de Sheffield, est tombé mort aujourd'hui en courant pour aller prendre le train. C'était le plus grand fabricant d'outils du monde entier.

Lord Londonderry a accordé les demandes de ses ouvriers grévistes à sa mine à Silkwork, Durham, et le travail va reprendre de suite. 3,000 hommes étaient affectés par cette grève.

Lord Salisbury présidait aujourd'hui à la première séance du comité spécial du cabinet nommé pour prendre en considération quelle sera la politique du gouvernement relativement à l'Irlande.

M. Parnell déclare qu'il a été grandement surpris quand il a lu dans les journaux les nouvelles ralatives à la pauvreté de sa mère et qu'il a immédiatement télégraphié à sa tante à New-York de fournir des fonds à sa mère. Il n'avait aucune raison de supposer que sa mère fut dans un besoin pressent d'argent, parce que dans des occasions antérieures quand elle avait besoin de secours elle en avait demandé et promptement obtenu ce qu'elle requerrait.

Il a reçu un certain nombre de lettres d'elle tout dernièrement et dans aucune de ces lettres sa mere ne se plaignait du manque d'argent. Au contraire elle écrivait avec apparence d'être fort encouragée et exprimait l'espoir de retirer une forte somme de la récolte de ses terres à Bordentown, New-Jersey. Elle espérait obtenir $4,500 de ses récoltes. M. Parnell, pense que les revenus de ces récoltes ont été dépensées à propos d'une certaine poursuite relative à la propriété de Mme Parnell à Bordentown. Sa mère a toujours refusé de demeurer nulle part ailleurs qu'en Amérique, bien qu'il l'ait souvent engagé à venir vivre avec lui en Angleterre, ce qui lui eût mieux permis d'en prendre soin.

BRUXELLES, 18.—La conférence sur la question de l'esclavage est commencée en cette ville aujourd'hui. Le baron Lambermont, secrétaire des affaires étrangères belges, a été choisi comme président. Le docteur Arendt, délégué allemand, a été élu chef du bureau du secrétariat.

HAMBOURG, 18.—Le steamer allemand *Duburg*, parti d'Amoy pour ce port, a été perdu avec tout le monde à bord.

ST PETERSBOURG, 18.—Seize étudiants de l'academie militaire de médecine ont été expulsés pour avoir assisté aux funérailles de Tiehrnichewsky, le nihiliste mort récemment. Depuis quelques jours les autorités s'enquièrent de ce qu'on croit être une complot contre l'empereur. Plusieurs personnes supposées impliquées dans ce complot ont été expulsées de la capitale.

MONTRÉAL, 18.—L'appel de M. McShane, M. P. P., du jugement le condamnant à payer $400 au gouvernement provincial et le déqualifiant pour sept ans, a été argumenté aujourd'hui en cour d'Appel.

Le conseil de ville a accepté l'invitation de M. Shaughnessy, du C. P. R., de conduire les conseillers à Duluth et Minneapolis dans la première semaine de décembre prochain.

Les difficultés Laval-Victoria ne sont pas encore réglées. Samedi soir, les professeurs des deux facultés se sont réunis au cabinet de lecture mais ne sont arrivés à aucune entente.

REGINA, N. O., 18.—Les relations extraordinaires actuelles entre l'assemblée législative du Nord-Ouest et le lieutenant gouverneur Royal sont uniques dans l'histoire parlementaire récente du Canada. A moins que l'hon. M. Royal ne mette de côté les statuts lui donnant le contrôle du subside fédéral du Nord-Ouest, la majorité de l'assemblée ne votera pas les estimés territoriales. Cette position expose à deux choses : ou la perte de sièges d'une majorité réfractaire ou la perte du Nord-Ouest pour le gouvernement. Chaque débat augmente l'excitation à la chambre.

WINNIPEG, 18. — L'immigration des Mormons au Nord-Ouest sera considérable l'an prochain.

GUELPH, 18.—Une députation se rendra demain auprès du ministre fédéral de la justice, pour demander commutation de la peine de mort contre Harvey.

Bébé se réjouit

Le Sirop Calmant de Chevalier lu procure un sommeil doux et réparateur, il lui rend cette vigueur caractéristique, que l'on ne rencontre pas chez les enfants font usage de préparations à base d'opium.

Nouveau tabac à chiquer et à fumer

Reçu dernièrement 60,000 mille livres, du meilleur tabac dont le nom est "Carillon No. 1" et le "Fine Cut No. 2." En vente chez tous les épiciers et les tabaconistes.

Fabriquer par Joseph Poirier, No. 90 et 92 rue des Commissaires, St-Roch, Québec.

Conseil hygiénique

La Pommade Solari guérit les démangeaisons de la peau. On en vend partout. Dépôt général à la pharmacie Larue, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise.

LA RÉPUBLIQUE DU BRÉSIL

Intervention probable de M. Blaine—Les Bresiliens à Washington

Le nouveau régime à l'œuvre—Montant accordé à Don Pedro

L'éxil de la famille impériale nécessaire à la sécurite de la république

Opinion de la presse anglaise

BERLIN, 18.—Faisant des commentaires sur le cahos qui tout probablement résultera à Rio Janeiro, la *Gazette de Cologne* dit : "M. Blaine aura de la difficulté à résister à la tentation d'user de l'influence américaine pour décider de la destinée du peuple brésilien."

NEW-YORK, 18. — Une dépêche de Washington au *Herald* dit : Les délégués brésiliens à la conférence maritime internationale et aussi ceux au congrès international américain ne seront pas présents à la séance d'aujourd'hui, parce qu'ils tenaient leur mission en ce pays de l'empereur Don Pedro. Du moment où le gouvernement du Brésil est tombé leur mission est annulée et ils ne peuvent agir tant qu'ils n'auront pas reçu de nouvelles instructions.

On dit que Don Pedro n'a aucune fortune privée. Plus de la moitié de ce qu'il a reçu du gouvernement du Brésil, chaque mois il l'a consacré à la fondation d'écoles et au soutien des pauvres. Ainsi il ne se trouve à avoir aucune fortune sur laquelle il puisse compter.

Une dépêche spéciale de Londres au *Times* dit : Le renversement du gouvernement a été accepté et le nouveau gouvernement fait son œuvre aussi méthodiquement et aussi pacifiquement que s'il existait depuis des années, bien que son existence ne compte que quelques heures. On a offert à Don Pedro $600,000 comptant et une indemnité sous forme de pension annuelle de $450,000, qui sera fournie par la liste civile de la république. Il a promptement accepté cette offre. Don Pedro et sa famille partent pour un exil perpétuel. Leur absence du pays est considérée par les chefs de la révolution comme nécessaire à la paix et à la sécurité du nouveau gouvernement. Le nouveau pavillon du Brésil, qui remplace le pavillon impérial, se compose de raies vertes et d'or avec un fond bleu sur lequel sont 13 étoiles. Aujourd'hui ce pavillon est arboré partout à l'exception de dans la province de Bahia qui, dit-on toujours, est opposée au nouvel ordre de choses. Les affaires n'ont été arrêtées à Rio Janeiro que 24 heures et un empire a été détruit et une république créée avant que le peuple en général connut quelque chose d'une aussi importante transformation. Tout allait comme d'habitude.

LONDRES, 18.—Le *Times*, faisant des commentaires sur l'état des affaires du Brésil, dit : La révolution sera définitivement heureuse ou ne le sera pas ; si elle ne réussit pas, elle sera suivie de ce qui semble le plus probable, le démembrement de ce qui était autrefois la monarchie brésilienne, en un certain nombre d'états distincts unis ensemble par un lien fédéral ou simplement par des traités. Laquelle de ces deux espèces de liens sera employée, c'est ce qu'il serait difficile de dire pour le moment. On ne peut que dire qu'il y a peu de raisons pour justifier cette révolution et ce démembrement dont il est impossible de prévoir les conséquences. Tout ce qui est le plus probable c'est que le gouvernement brésilien ayant tout dernièrement complètement l'esclavage, cela a considérablement déplu à la puissante *Plutocratie* des planteurs. Il est cependant fort difficile de voir pourquoi le peuple du Brésil désire ce changement. Le pays, il est à le déplorer, se trouve au premier rang du progrès. Le Brésil a un immense territoire s'étendant de l'Atlantique aux confins du Pérou et de la Bolivie, et de l'Uruguay au Venezuela. Ce territoire est presque égal en étendue à celui de l'Europe. Comment détruit cet immense empire a-t-il été préservé de la violence, l'anarchie et la spoliation qui ont depuis si longtemps désolé les autres colonies américaines de races latines, et dont ces colonies ne font que commencer à se relever, c'est un curieux problème historique. Cet élément de solidité est dû à la maison de Bragance qui malgré ses nombreuses fautes n'en a pas moins montré un esprit public remarquable et une grande habileté politique dans plusieurs crises.

Le *Standard* dit : "La révolution au Brésil est tout à la fois un événement sérieux et étonnant. On savait cependant depuis longtemps qu'un parti républicain existait dans l'empire ; et dont la doctrine favorite était que la monarchie ne devait pas avoir sa place sur le sol américain. Il était aussi notoire qu'un grand mécontentement avait été créé dans une classe puissante et influente par la manière un peu trop cavalière avec laquelle on en était venu à l'émancipation des esclaves. Des théoriciens politiques prenant avantage de certains griefs réels virent leur occasion favorable ; et malgré le fait qu'ils avaient antérieurement donné leur appui aux lois d'émancipation, ils firent cause commune avec les planteurs pour former une combinaison formidable. On dit que le clergé catholique entra aussi dans le mouvement après les actes d'intolérance de juin 1885 et finalement quand nous prenons en considération l'opinion générale dans le pays que l'empereur encourageait le mouvement et déclarait qu'on ne devait pas compter sur lui pour faire de la résistance à aucun mouvement insurrectionniste, le succès des révolutionnaires n'est pas aussi étonnant qu'il paraît l'être à première vue. Quel effet cette révolution produira-t-elle en Europe c'est ce que l'avenir dira. Ni le Portugal, ni l'Italie ni aucune autre puissance, à l'exception de l'Allemagne ou de l'Espagne, ne seront promptes à prendre des mesures contre les insurgés. Il y a une forte population allemande au Brésil et qui assez probablement pourrait demander l'intervention du prince Bismark de quelque manière quelconque. En France il y a beaucouq de sympathies pour Don Pedro qui a souvent visité Paris et est très populaire chez les Français. La *Liberté* se hasarde à dire qu'il sera rétabli sur le trône."

Les débentures brésiliennes sont tombées de 5 pour cent à la bourse de Londres aujourd'hui ... est difficile d'opérer des transaction... genre de valeurs financières.

Des dépêches reçues cet après-midi de Rio Janeiro, réitèrent la nouvelle que la proclamation de la république n'a pas rencontré d'opposition. Les dernières nouvelles reçues à Rio Janeiro disent que Bahia et Pernambuco sont dans un état de tranquillité. La population partout est tellement absorbée par le nouvel état de choses que les affaires restent à l'état d'inaction. Il semble qu'il y ait beaucoup de mystère à Rio relativement au départ de l'empereur et de sa famille. On affirme dans certains quartiers qu'il n'a pas quitté le pays.

Le paquebot-poste anglais *Atrato*, parti de Montevideo pour Southampton, est attendu ici demain, et l'on pense que l'empereur et sa suite vont s'embarquer sur ce steamer pour l'Europe. Des dépêches commerciales sont envoyées du Brésil en pays étrangers sans qu'on les soumette à inspection et sans retard. Cependant toutes les dépêches relatives à la situation politique ou donnant des renseignements sur le nouveau gouvernement doivent être soumises à un censeur. La conséquence de tout cela est que toutes les nouvelles relatives à la révolution qui sont parvenues aux pays étrangers, à l'exception de quelques faits qui ont pu se faire jour par des télégrammes commerciaux chiffrés, ont dû recevoir l'approbation du gouvernement. Une dépêche à la légation brésilienne a été reçue ici et elle était envoyée par le docteur Barboza, le ministre des finances du nouveau gouvernement. Elle donnait instruction au ministre brésilien ici de notifier la bourse de Londres que tous les engagements financiers contractés par le gouvernement impérial seraient fidèlement exécutés par le nouveau gouvernement. Cette dépêche, croit-on, rassurera les cercles commerciaux et financiers.

Le duc de Nemours, père du comte d'Eu, gendre de Don Pedro, a télégraphié à la reine Victoria, à Balmoral, que l'empereur et sa famille s'étaient embarqués à Rio Janeiro sans être soumis à aucun désagrément.

RIO JANEIRO, 18.—Le nouveau gouvernement a annoncé qu'il maintiendra formellement l'ordre. Il prépare une circulaire pour ses représentants à l'étranger, leur annonçant la chûte de l'empire. La province de Bahia a signifié son adhésion à la république. Des nouvelles reçues des autres provinces attestent qu'elles sont favorables à la nouvelle forme de gouvernement.

WASHINGTON, 18.—A la réunion de la conférence maritime internationale aujourd'hui, l'amiral Viel, du Chili, a annoncé qu'il avait été requis par les délégués du Brésil de déclarer qu'en vue de l'état actuel des affaires dans ce dernier pays, ces délégués ne pourraient plus siéger à la conférence.

COLOGNE, 18.—La *Gazette de Cologne*, faisant allusion aux intérêts allemands au Brésil, dit : "Une grande partie de la population du sud du Brésil est loyalement attachée à l'Allemagne et chérit les traditions allemandes. Il est très probable que la république ne réussisse pas à sauver du cahos cet énorme état. La destinée politique du sud du Brésil a des droits spéciaux aux intérêts et aux sympathies allemands. Cela pourrait donc affecter gravement les relations de l'Allemage et du Brésil.

L'Ami des Dames

Prend de jour en jour une plus grande vogue. Nous conseillons à nos lectrices d'en faire l'usage. Il fait disparaître les boutons, les rousselures, etc. Demandez-le à votre apothicaire.

"Je recommande fermement l'Emulsion de Puttner à tous ceux qui souffrent d'affections de la gorge et des poumons, et je suis certain que pour les maladies d'épuisement on ne peut trouver rien de meilleur."

"J'ai souffert de maladie de poumons pendant les cinq dernières années. Il y a environ deux ans, au cours d'une phase aiguë de maladie, mon médecin m'avisa de faire usage de l'Emulsion de Puttner, ce que je fis avec le résultat le plus encourageant. Mes souffrances furent rapidement soulagées, ma toux diminua, mon appétit s'améliora. Mon poids augmenta en peu de temps de plusieurs livres et je commençai a reprendre des forces. Cette amélioration continua jusqu'à ce que ma vie, qui était misérable, fût redevenue heureuse.

Depuis lors, l'Emulsion de Puttner a été ma seule médecine. Comme j'ai pleinement éprouvé sa valeur, je la recommande fermement à tous ceux qui souffrent d'affections de la gorge et des poumons, et je suis certain que pour les maladies d'épuisement on ne peut trouver rien de meilleur."

ROBERT R. J. EMERSON,
Sackville, N.-E.,
août 1889.

BROWN BROS & Co.,
Halifax,
Nouvelle Ecosse.

Bonne fortune

Le Dr J. A. Morin, qui a établi au printemps le Dispensaire de St. Roch, pour remercier ses clients de leur assiduité, annonce au public qu'il visitera gratuitement les malades à domicile à toute heure jusqu'au premier de janvier prochain. Résidence privée au-dessus de la pharmacie.

Consultations gratuites. n. o.

Expropriation Bernard et Allaire

Le comité d'expropriation de la rue St. Jean a décidé à sa séance de mercredi dernier, de donner avis à MM. Bernard et Allaire de procéder immédiatement à la démolition de leur immeuble exproprié rue St. Jean, et en conséquence cette maison offre, avant le déménagement, une réduction spéciale de 25 par cent sur les pianos, 50% sur les harmoniums et 65% sur les machines à coudre.

Voir l'annonce.

Journal des Dames et des Demoiselles

Afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de ce journal des modes françaises, les abonnés ou les personnes désirant recevoir ce journal à partir de janvier prochain, voudront bien notifier dans le courant du présent mois; le prix de l'abonnement est de $4.50 par année pour la ville et de $5 en dehors, payable d'avance.

A la libraire Montmorency-Laval.
PRUNEAU & KIROUAC,
28 rue de ...rique.

Ratine, draps de Moscou ... castor pour pardessus d'hommes, chez F. X. Lepage, rue de la Couronne.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"*Messieurs:* Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une **terrible humeur et de plaies scrofuleuses.** Cette humeur me causait des demangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

Agents demandes partout

Cet offre est bon pour 60 jours, et nous le tesons afin d'avoir de bons agents qui introduiront nos montres ; et afin de nous protéger contre les spéculateurs et marchands qui ordonneraient de fortes quantité ; nous voulons que chaque personne coupe cette annonce et nous l'envoie avec son ordre s'engageant à essayer de faire des ventes pour nous avec l'immense catalogue que nous envoyons gratis avec chaque montre. Sur réception de 50c en timbres, comme garantie de bonne foi, nous vous enverrons la montre par express C. O. D. sujet à votre examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pourrez payer la différence, $5.37 et garder la montre, autrement vous ne payez rien. Le boitier est garanti en Oroid solide, un métal qui ne peut être reconnu de l'or que par des experts; richement gravé, soude dans toutes ses parties, verre français, et garanti pour 20 ans. Le mouvement est importé, monté à la main, ajusté et réglé et pleinement garanti. En en prenant soin un peu, cette montre durera toute votre vie. C'est votre dernière chance d'avoir une montre de $30 pour $5.87, et une pour rien si vous nous en vendez 6. Adressez :

A. C. ROEBUCK & CO., 57 & 59 Adelaide St. East, Toronto, Can. Si vous désirez recevoir cette montre par la malle, il faudra envoyer le montant complet car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la malle. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une chaîne en or doublé. Nommez ce journal

CATARRHE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR

BAUME NASAL

Guérison prompte et certaine de Rhume de Cerveau et du Catarrhe, toutes leurs périodes.

CALME, NETTOIE, GUERIT.

Soulagement Immediat, Guerison Permanente, Insucces Impossible.

Plusieurs soi-disant maladies sont des symptômes de Catarrhe telles que mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, toux et crachement, nausées, sensation de débilité générale, etc. Si vous souffrez d'aucun de ces symptômes ou autres semblables, vous avez le Catharrhe et devriez vous hâter d'avoir une bouteille de BAUME NASAL. *Soyez averti à temps*, le rhume de cerveau négligé dégénère en Catarrhe, suivi de la consomption et de la mort. LE BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou on vous l'enverra, franc de port sur réception du prix (50 cents et $1.00) en adressant

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.

Soyez en garde contre les imitations ayant le meme nom

Pharmacie St-Roch

En Gros et en Détail

DR. G. GIROUX

MEDECIN, CHIRURGIEN ET PHARMACIEN

- 161 -

Rue St-Joseph, St-Roch

Dépôt général de médicaments patentés.
Parfumeries françaises, anglaises et américaines.
Grande variété d'articles de toilette, etc.
Télephone 144.

Argent à prêter.
Propriétés à vendre

$10,000 à prêter sur propriétés, hypothèques, débentures et actions de la société, par sommes de $100 et plus, et remboursables, capital et intérêt, par paiements mensuels, trimestriels et semi-annuels.

A VENDRE A BAS PRIX ; 1o. Une maison en briques, à deux étages et toit français, située rue d'Aiguillon, Nos. 141 et 143. 2o. Une maison en briques, à deux étages, et toit français, située rue St-Gabriel, No. 81. 3o. Une maison située au village de Batiscan, comté de Champlain. 4o. Une maison située à St-Joseph de Lévis.

Conditions de paiement faciles.
S'adresser à la

Société de Prêts et Placements,
139 rue St-Pierre.

17 août.

Maisons à vendre

Une bonne maison en brique, à deux étages, couverte en fer blanc, avec magasin, écurie, etc. Coin des rues Latourelle et Ste-Marie.

— AUSSI —

Une autre maison en brique à deux étages couverte en ... No. 37, rue St-Patrice, près du Parlement.

S'adresser à ... ODELIE CARIGNAN,
No. 22 rue Latourelle.

6 novembre.—1m.

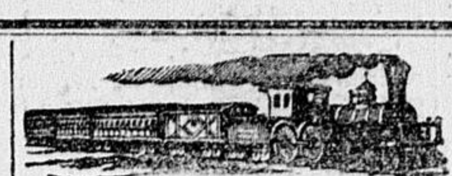

CHEMIN DE FER

Québec, Montmorency ET CHARLEVOIX

Ouvert au Trafic le Samedi, 10 Août

Les trains quittent Hedleyville pour Ste-Anne à ....7.30 A. M. et 6.30 P. M.
Quittent Ste-Anne pour Hedleyville à ....5.15 A. M. et 3.00 P. M.

TRAINS DU DIMANCHE

Quittent Ste-Anne à ... 5.00 A. M. et 4.00 P. M.
Quittent Hedleyville ... 7.45 A. M. et 6.00 P. M.
Les trains spéciaux de pélérinages des dimanches continueront à circuler comme suit : Départ de Hedleyville à 6.00 A. M. et 1.30 P. M. Départ de Ste-Anne à 11.30 A. M.

En attendant l'arrivée des chars de première classe, qu'on attend de jour en jour, on vendra seulement des billets de seconde classe.

Pour les taux spéciaux du fret et des passagers, s'adresser au surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.
W. R. RUSSELL, Surintendant.
30 sept. 1889.

Le et après LUNDI, le 14 OCTOBRE 1889, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours, arrivant à la jonction Chambord à 5.45 p. m., et à Roberval à 6.30 p. m.

3.45 P. M.—Train local pour la Rivière-à-Pierre, tous les jours, y arrivant à 8.00 P. M. (et à St-Raymond à 6.30 P. M.)

ARRIVEE A QUEBEC

9.00 A. M.—Train local part de la Rivière-à-Pierre, tous les jours, à 4.55 a. m. (et de St-Raymond à 6.25 a. m.) arrivant à Québec à 9.05 a. m.

7.00 P. M. — Express direct part de Roberval à 8.00 A. M. tous les jours (et de la Jonction Chambord à 8.40 A. M.) pour Québec, y arrivant à 7.00 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St. Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest, enregistré pour Roberval.

Le fret expédié de Québec à la Rivière à Pierre et aux endroits au sud, sera enregistré jusqu'à 2.30 p. m. ; et aux endroits au nord de la Rivière-à-Pierre jusqu'à 5 p. m., à la station du Palais.

Vingt minutes pour prendre le lunch au Lac Edouard.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après cinq heures P. M.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, émis les Samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Billets en vente par R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, Agent Général pour les Passagers et le Fret, Québec.

J. G. SCOTT, Sec. et Gérant
11 octobre 1889

Traverse de l'Isle d'Orléans

LE VAPEUR "ORLEANS"
Capt. Bolduc.

De l'Isle:	De Québec:
5 45 A. M.	6 30 A. M.
8 00 A. M.	9 15 A. M.
10 00 A. M.	11 30 A. M.
1 00 P. M.	2 00 P. M.
3 00 P. M.	4 00 P. M.
4 45 P. M.	5 30 P. M.
LES DIMANCHES	
12 00 P. M.	1 00 P. M.
1 45 P. M.	2 30 P. M.
4 00 P. M.	

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 hrs. du matin à l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Traverse de St-Romuald, Sillery et Québec.

LE VAPEUR "LEVIS"
Capt. L. Desroches.

De St-Romuald.	De Québec.
8 00 A. M.	9 00 A. M.
10 00 A. M.	11 30 A. M.
1 00 P. M.	2 00 P. M.
3 00 P. M.	4 00 P. M.

LA LIGNE FRANÇAISE DU HAVRE.

Compagnie Generale Transatlantique

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetée n. 42 (nouveau numero) de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA GASCOGNE, Santelli, Samedi, 23 Nov. à 4.30 A. M.
LA BRETAGNE, de Jousselin Samedi, 30 novembre, à 11 A. M.
LA CHAMPAGNE, Boyer, Samedi, 7 Déc. à 4.30 A. M.
LA NORMANDIE, Collier, Samedi, 14 Déc. à 9 A. M.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE
1ère classe (vin compris) $100 $80.
2ème classe.......... $50.

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont de New-York au Hâvre, $26. Entrepont de New York à Paris, $29.00, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

A. FORGET Agent Général,
3, Bowling Green, New-York
R. STOCKING, agent pour Québec.

Ligne de Québec à Ste-Anne

LE VAPEUR "BROTHERS"
Capitaine Elz. Fortier.

A commencer du 28 octobre le *Brothers* fera ses voyages comme suit :

DE QUEBEC.	DE STE-ANNE.
(Si le temps le permet)	
Dimanche.. 6.30 A. M.	Dimanche.. 3.00 P. M.
Mardi..29, à 3.00 p. m.	Lundi.... 29, à 6.00 p. m
Jeudi..31, à 4.00 p. m.	Mercredi. 30, à 6.00 p. m
Novembre	Novembre
Mardi.. 5, à Midi....	Lundi.... 4, à 2.00 p. m
Samedi, 9, à 2.00 p. m.	Vendredi 8, à 4.00 p. m
Mardi.. 12, à 4.00 p. m.	Lundi.... 11, à 4.00 p. m
Samedi, 16, à 10.00 a. m.	Vendredi, 15, à 9.00 a. m

Par ordre. ELZEAR FORTIER, Capitaine.
26 octobre 1889.

A VENDRE

A St-Pierre de la Rivière du Sud, un magasin avec cave et autres dépendances parfaitement appropriés et conservés, communiquant avec une maison très avantageusement située pour un marchand, ancienne résidence de feue Dame Veuve Charles Bacon.

Pour de plus amples informations, s'adresser à M. le curé de St Pierre de Montmagny ou aux Sœurs du Bon Pasteur de Québec.

10 octobre.—1m.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

36

L'ASSASSIN

DEUXIEME PARTIE

SMUT CLOWN ET MARTYR

II

L'ENFANT VOLÉ

Puis, sans y rien comprendre encore, lady Nelly vit les hommes se mettre en mouvement, abandonner aux flammes la maison de Colway, et courir tous, pareils à des affolés, dans la direction du château.

Lord Shelley, tout le premier, arrivait en tête. Lady Nelly le reconnaissait à sa stature élevée.

Un malheur !..

Etait-il blessé !

Demandait-il du secours ?

La tête perdue, elle se précipita au devant de son mari, traversant les appartement, courant en bas de l'escalier.

Au plain-pied du perron elle le vit.

—Remontez ! vite ! Nellé !..

Elle l'interrogea.

—Le feu !.. le feu !.... répondit-il d'une voix qu'étranglaient à la fois l'émotion et la course précipitée :

Et il ajouta, résumant d'un mot toutes ses terreurs.

—"Tomy !.."

La mère poussa un cri déchirant.

—Le fou est au château, — disait lord Shelley en se jetant en avant, et en gravissant l'escalier.

En atteignant les appartement du premier étage, il ouvrit la porte conduisant a la chambre de sa femme.

Il recula épouvanté.

Un tourbillon de fumée épaisse, brûlante, venait de s'élancer sur lui..

La mère, poussant des cris furieux, c'était précipitée vers la chambre de l'enfant.

Alors, avec un horrible déchirement de cœur, elle aperçut à ses côtés cherchant aussi à pénétrer dans les appartements. Betty, la nourrice, la gardienne de Tomy....

—Ah ! malheureuse ; cria lady Shelley, que faites-vous ici ?.... est mon enfant ?..

Après le départ de sa maîtresse, Betty s'était habillée ayant la curiosité de voir l'incendie.

L'arrivée de lord Shelley l'avait surprise, elle aussi, au bas du perron.

La mère s'était de nouveau jetée en avant.

Une trombe de flammes, s'attachant aux tentures, lui barra le passage.

Lord Lionel l'enleva dans ses bras nerveux au moment où elle s'élançait dans la fournaise.

Les secours arrivaient.. On organisait une chaîne..

Une pompe était braquée sur le foyer de l'incendie.

Efforts inutiles, peines perdus.

Fairckinhem, la superbe demeure, était condamné à devenir la proie des flammes.

Et au matin, devant ces ruines fumantes, devant ce brasier qui lançait encore dans les airs des gerbes d'étincelles, il ne réstait plus qu'une mère folle de douleur et un père désespéré..

III

LA GRANDE OMBRE

—Je vous préviens une dernière fois, Smut !.. Vous m'avez bien compris.... n'est-ce pas ? Recommencez-moi ça, et vite et leste.

Je n'ai pas de temps à perdre.

Et Dick Chadwel accompagna ces paroles d'un claquement significatif dans sa chambrière.

Il s'était fortement lesté d'eau-de-vie, Dick Chadwel, il avai t également insisté sur l'absinthe, de tel sorte que les flammes bleues de l'ivresse sortaient par ses yeux gris.

—Et il reprit avec un hochement de tête :

— Autrement, nous tâterons de la mèche, mon garçon et j'en ai mis une toute neuve à votre intention, mon ami Smut.

—Oh ! monsieur Chadwel, dit l'enfant d'une voix tremblante, tandis qu'il remontait les gradins et gagnait le tremplin des trapèzes. Oh ! monsieur Chadwel, je fais tout ce que je peux, mais cela m'est impossible, vous le voyez bien !..

—Je vois, fit le maître de manège d'un ton furieux, que vous n'êtes qu'un méchant chien Smut, moins qu'un méchant chien, car ce dernier est encore utile à quelque chose.. Tandis que vous volez le pain que vous mangez, affreux petit drôle, et vous n'êtes absolument bon à rien.. Vous faites exprès de mal faire, monsieur Smut, mais je suis là pour mettre un terme à votre mauvaise volonté.

—Ah ! s'écria John en refoulant ses larmes, je vous jure que je ne le fais pas exprès.

Vêtu d'un maillot hors d'usage, ayant aux pieds nus des espadrilles éculées, il se trouvait seul, livré sans défense à son bourreau habituel.

Le Cirque Indien était arrivé à Blois, où il devait pendant un mois ou six semaines donner une série de représentations extraordinaires.

C'était dans cette ville que devaient débuter les trois viotuoses engagés par M. Rapha et Mme Minnie Ginestous.

Mait en attendant leur arrivée. Chadwel donnait à Smut sa leçon quotidienne, c'est-à-dire que pendant plus d'une heure tous les matins, il prenait un véritable plaisir de brute féroce à torturer le malheureux enfant.

Et Smut voyait arriver l'heure de la leçon avec angoisse.

Et une sueur froide coulait le long de ses joues maigres et hâlées, lorsque la voix chargée de pituite de Dick Chadwel criait cette phrase terrifiante :

—Smut ? au manège !

Ce matin là, comme tous les matins du restes, il s'agissait pour le petit clown d'exécuter un tour au-dessus de ses forces.

Le filet avait été teudu, et l'enfant s'élançant de l'étroite plate-forme devait saisir au vol un trapèze décrivant sa grande courbe.

Le visage contracté par l'émotion, ses grands yeux aussi beaux qu'expressifs remplis de terreur, il adressa à une dernière supplication à Dick Chadwel, tandis que ses regards suivaient avec terreur la mèche blanche de la chambrière qui décrivait des courbes menaçantes.

Le cirque était sombre, désert.

John Smut s'adressait vainement aux gradins vides, cherchant autour de lui un appui, un aide.

— Un rayon de lumière pénétrant par une ouverture de la tente éclairait à cet instant son pauvre visage étiolé et contracté.

Pauvre martyr !

—Il n'avait donc pas de mère cet enfant ?..

Personne ne prenait donc son parti ?..

Certes ! Rapha Ginestous et sa femme Minnie n'étaient pas des êtres méchants dans les sens véritable du mot. Leur fille Mlle Reine, était même une excellente petite personne.

Mais, au Cirque Indien, Dick Chadwel était le maître du manège ; il dressait les bêtes et les gens.

Et il avait sa manière.

Joignez à celà l'insouciance, et vous vous rendrez compte des tortures que ce misérable pouvait libremeni infliger au plus déshérité, au plus petit de la troupe.

—Allons ! cria Dick Chadwel, en appuyant ses paroles d'un claquement de sa chambrière. Qu'est-ce que vous attendez, monsieur Smut ?..

Que les alouettes vous tombent du ciel toutes rôties ? Que le trapèze vienne lui-même se placer dans vos mains ?... Je suis pressé, monsieur Smut.

Je vous ai dit que je n'avais pas de temps à perdre.. Voulez-vous sauter, oui ou non !..

Le petit Smut hésitait encore.

—Allons ! hup ! cria Dick Chadwel en agitant encore le terrible fouet.

A diverses reprises l'enfant essuya ses mains moites contre son maillot.

Et il s'élança a corps perdu.

—Il tomba dans le vide, et décrivant une affroyable courbe, il alla choir dans le filet.

—Dieu me damne, glapit Dick Chadwel que la fureur enrouait, il l'a encore fait exprès.

Et le serpent de cuir s'abatti sur les épaules, sur les reins, sur la figure du petit clown, l'enlaçant dans ses repris aussi cuisants que des morsures.

L'enfant hurla de douleur et se réfugia bondissant hors du filet, dans un gradin....

Mais la rage féroce de l'écuyer le poursuivit là encore.

Dick Chadwel s'élança et à coups de botte obligea le martyrisé à quitter ce dernier abri.

—Ah ! mauvais chien ! criait Chadwel, ah ? méchant drôle.... ah ! tu ne veux pas m'obéir !.... Eh bien ! nous allons voir !.. Puisque tu ne veux pas sauter avec le filet, tu vauteras sans le filet..

—Je me tuerai ! sanglota l'enfant.

—Le beau malheur !.. On sera débarrassé de toi !.. Une belle perte !..

Tout en parlant Dick Chadwel avait saisi les deux drisses et au moyen de ces cordes repliait le filet.

—Et maintenant, veux-tu monter sur la plate-forme.. Et nous verrons si tu saisiras la trapèze..

Il ne s'agit plus de jouer, la trapèze où le patatras.. Et quand tu en auras tâté, tu m'en diras de bonnes nouvelles.... C'est alors que tu pourras crier pour quelque chose !..

Smut s'était mis à courir tout autour de l'arène, mais la chambrière damnée l'atteignait et le cinglait.

Et tandis que le fouet claquait et retombait à tout instant sur le cors du malheureux, Dick Chadwel criait sans cesse :

—Veux-tu monter !.. Veux-tu monter !..

—Non ! misérable lâche ! Il ne montera pas !.. Je le lui défends.

Et la chambrière arrachée par la mèche, saisie au vol des mains de Dick Chadwel, fut maniée par une main nerveuse et retomba à son tour sur la face alcoolique et les larges épaules du bourreau, tandis que la même voix répétait.

—Je défends à cet enfant de bouger

—Tripes du diable ! hurla Chadwel en se précipitant comme un taureau aveuglé de fureur et de souffrance sur l'être humain qui le châtiait ainsi.

Et il se trouva face à face aveé Lucienne de Marcenay ?

Lucienne arrivait à Blois, rejoignant le Cirque Indien, ainsi que la chose avait été convenue entre elle et Rapha Ginestous.

Un omnibus de la gare venait de la descendre a la porte des écuries, et tandis que Turluton aidait un des écuyers à décharger leurs valises, Lucienne avait été frappée par les cris de douleur du malheureux Smut, s'était élancée, avait assisté à la fin de la scène.

On sait le reste.

—Dick Chadwel était aux trois quarts ivre.

De plus, la meche,—toute neuve,—de la chambrière, maniée par une main aussi vigoureuse qu'experte, avait décrit sur son rouge visage des cinglées sanglantes..

Il oublia tout et s'élança à son tour contre son ennemie.

Il se rendit maître de la chambrière, s'emparant de la mèche et arrachant violemment le manche des mains de la jeune fille, brisa ce manche en deux sur ses genoux, et avec le plus gros morceau, s'avança sur Lucienne.

Il avait compté sans Brusco.

Le chien, des le premier moulinet de l'écuyer, lui sauta à la cuisse et le mordit cruellement.

Dick Chadwel se débarrassa difficilement de lui au moyen d'une forte ruade.

Mais Brusco revint à la charge en hurlant tout aussi fort que l'agresseur.

Dick Chadwel, cependant, en voulait surtout à Lucienne, qu'il prétendait atteindre.

Celle-ci, les bras croisés, s'était appuyée contre l'und es montants de la tente et attendait l'écuyer de pied ferme.

Le manche de fouet levé, écartant Brusco à coups de pied, dédaignant ses morsures, Chadwel était arrivé à la hauteur de la jeune fille lorsque Turluton fit son entrée.

ARRIVÉ

Le MARQUIS

EST ARRIVÉ

Au No. 44, Côte Lamontagne

AVIS AUX EPICIERS

EN GROS, DÉTAIL ET AUX

RESTAURATEURS

16 nov. 1889.

MARDI, 19 NOVEMBRE 1889

LES CAPITAUX ANGLAIS

Le monde des affaires assiste à un singulier spectacle depuis quelques semaines.

Sans que l'on puisse déterminer les motifs d'un déplacement aussi imprévu, le capital anglais se répand de jour en jour sur la terre américaine, s'emparant des usines, s'accaparant des brasseries, disposant des plus fortes clientèles et payant en beaux deniers comptants les plus grands moulins à blé des Etats-Unis.

St. Paul et Minneapolis ont été le théâtre des plus récentes opérations des capitalistes de la Grande-Bretagne. L'on a jeté la plus de six millions de piastres et les américains ont cédé en retour la propriété de leurs plus beaux moulins à blé.

Pour peu que les anglais continuent à investir leurs capitaux dans les entreprises américaines, ils finiront, écrivait l'autre jour un journal anglais, par contrôler bientôt la plus forte partie des grandes industries de l'Amérique.

Le même journal est étonné toutefois que les américains qui feignent de mépriser l'or anglais à la veille de chaque élection présidentielle, n'aient pas encore songé à jeter le cri d'alarme devant cet envahissement du capital étranger.

Nous ne voyons pas encore, pour notre part, qu'il y ait lieu pour les Etats-Unis de s'inquiéter bien vivement des dernières transactions. Ce ne sont que des transactions partielles, considérables, il est vrai, mais ne représentant après tout qu'un atôme, qu'une parcelle très infime de la richesse générale.

Un de nos confrères, le *Herald* de Montréal, s'amuse bien gentiment de la peur que l'on cherche à imprimer à l'opinion américaine avec cette histoire d'invasion du capital anglais.

Savez-vous, dit-il en substance, que lorsque les anglais auront fait main basse sur les établissements américains, il ne leur restera plus qu'à faire sauter le Congrès et le gouvernement américain et à remplacer le drapeau étoilé par l'*Union Jack*.

Et une fois les Etats-Unis au service des anglais, qui pourra nous empêcher de nous annexer. C'est pour le coup que l'annexion se fera sans crise, sans commotion. Les *loyalistes* les plus encroûtés la verront arriver sans frayeur. Il s'en rencontrera peut-être quelques-uns, observe le *Herald*, qui se refuseront à vivre avec les américains sous le même pavillon, mais une ressource reste encore à ces *loyalistes* hystériques : celle de quitter le pays et d'aller se réfugier dans la mère patrie. Après cela tout le monde sera heureux et vivra dans le plus parfait accord.

Etant donc donné, dit le *Herald*, que les anglais dominent aux Etats-Unis, on voit de suite les résultats de cette nouvelle suprématie.

Le libre échange devient le régime politique universel et la Grande-Bretagne gouverne aussi bien le continent américain que le continent européen. Pour se faire respecter, pour imposer ses volontés aux autres têtes couronnées, elle n'a pas même besoin de recourir au canon, ni aux baïonnettes ni à ses navires armés. L'influence pacifique et progressive de son commerce est encore plus irrésistible qu'une armée rangée en bataille.

Il va de soi que ces considérations sont exagérées.

Si le *Herald* s'y arrête, c'est uniquement pour railler les bonnes âmes qui croient à une prépondérance de l'Angleterre en Amérique parce qu'il est arrivé à un certain nombre de ses sujets de s'intéresser aux entreprises américaines.

L'eau coulera longtemps à la rivière, fait-il en matière de réflexion, avant qu'un pareil phénomène ne se produise.

Les saisies qui viennent d'être faites comme celles qui sont imminentes sous bref délai forment le sujet général de la conversation dans les cercles commerciaux et sur la rue. A-t-on jamais vu pareille infraction aux règles de la douane ?

A l'Ile aux Coudres et à l'Ile d'Orléans on a déjà localisé et presque découvert, au delà de deux cents barils de whisky importé en contrebande.

M. L. G. Desjardins a adressé la parole dimanche après la messe à St-Jean, Isle d'Orléans. L'assemblée était présidée par M. Philéas Langlois, maire.

La sortie habituelle de l'Armée du Salut a été samedi soir à Montréal la cause de grands désordres. Au moment où les salutistes sortaient de leur salle rue Bonsecours ils vinrent aux prises avec quelques jeunes gens attroupés à la porte. On se lança des pierres, on se donna des taloches bien conditionnés, le sang coula même, etc., etc. La bataille fut de courte durée et lorsque la police arriva les combattants s'étaient dispersés.

Voici les recettes comparatives des théâtres de Paris pendant les mois d'octobre des trois expositions :

1867, 1,965,311 fr ; 1878, 2,656,981 fr ; 1889, 3,492,192 fr.

Soit une augmentation en faveur du mois d'octobre 1889 de 836,211 fr. sur les recettes d'octobre 1878 et de 1,526,000 sur les recettes d'octobre 1867.

Enfin, voici les recettes totales des théâtres de Paris pendant les trois expositions :

1867, 10,417,344 fr ; 1878, 15[illegible]4,527 ; 1889, 15,276,860.

Le conseil d'agriculture siègera le 20 courant.

ELECTION DE LAMBTON

Le candidat libéral élu par environ 600 voix de majorité

SARNIA, 18.—Voici les états reçu jusqu'à présent :

	Fleck	Mackenzie	MCrae.
Sarnia (par.)....	143	182	23
Sarnia (ville)....	506	660	62
Moose (par.)....	302	378	119
Sambra (par.)...	229	245	222
Dawn (paroisse).	20	35	10
Oil Springs.....	69	77	14
Petrolea.....	190	274	74
Enniskelten....	105	203	56
Point Edward...	126	169	14

Il reste à recevoir les états des divisions No. 6, de Moose, et Nos 2, 3, 4, 5 et 6 de Dawn. Jusqu'à présent la majorité totale de M. Mackenzie est de 599.

M. Fleck était le candidat conservateur, M. Mackenzie, le candidat libéral, et M. McCrae se présentait sous les auspices de la ligue des "*Equal Rights*"

Nouvelles de Lévis

—Samedi matin, un bien grave accident est arrivé sur le chemin de St. Henri. Une voiture contenant trois personnes, se dirigeait vers cette paroisse lorsque arrivée à l'intersection de la route avec le chemin de fer de Québec Central, on ne sait trop comment, une des roues de la voiture s'engagea entre les lisses du chemin de fer, le cheval prit peur, et la voiture fut renversée avec ses occupants. Une jeune fille, en tombant, fut précipitée avec tant de violence sur la voie, qu'elle se cassa un bras. Les deux autres en furent quittes pour quelques contusions. La blessure de la jeune fille est si dangereuse, dit-on, que les médecins seront obligés de faire l'amputation du membre cassé.

Elle a reçu en outre plusieurs graves contusions. On considère son état comme très critique.

—Le même jour, un serrefrein du Grand-Tronc a été victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. Il était debout sur un char et le train en ce moment allait à une assez grande vitesse, lorsque en passant dans la coupe, à Hadlow, la tête alla lui frapper avec violence sur une dalle qui traverse la voie ferrée en cet endroit. On le releva sans connaissance, et un médecin lui donna les soins nécessaires. Le choc, quoique très violent, n'aura pas de suites fâcheuses.

(Officiel)

Séance spéciale du Conseil-de-Ville

Vendredi, 15 novembre 1889.

Présents : MM. les échevins et conseillers Kane, McLaughlin, Frémont, Hearn, Barbeau, Goulet, Laberge, Huard, Gagnon, Carrel, Fiset, Kirouac, Patry, Perron, Drolet, Foley, McGreevy, Bilodeau, Vincent, Rinfret, Morin, Miller, L. J. Demers, Chambers, S. J. Demers, et McWilliam.

En l'absence de Son Honneur le maire l'hon. échevin Hearn a été appelé au fauteuil.

Présenté un état des argents reçus sur les divers marchés de la cité pendant le mois d'octobre dernier, à savoir :

Montcalm.....	$ 41.70
Berthelot.....	17.50
Finlay.....	119.00
Champlain.....	330.00

Présenté une lettre de MM. Alcyn et Pâquet, shérifs pour le district de Québec, réclamant la somme de $400 de la corporation pour le dernier quartier pour la garde de la prison.

Renvoyée au comité des finances.

Présenté une lettre de C. M. Hamel, attirant l'attention de la corporation sur le danger du cap Diamant en face de la maison d'école, rue Champlain.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de MM. Casgrain, Angers et Lavery, de la part de M. Frs. Duchesneau, de St. Ambroise, demandant $4 de dommages pour avoir brisé sa voiture.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre du Rév. M. Faguy, curé de Québec, demandant l'introduction de l'eau et du drainage dans la halle Finlay, là où sont réfugiés les incendiés de la rue Sous-le-Fort.

Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Présenté une lettre de MM. Caron, Pentland et Stuart, de la part de M. Kelly, demandant des dommages au montant de $30.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de M. F. H. Andrews, secrétaire du Bureau de commerce, suggérant et donnant les avantages d'avoir une ligne téléphonique entre Québec et Montréal.

Renvoyée au comité des finances.

Présenté une lettre de MM. Robitaille, de St. George et Roy, de la part de M. O. Boulet demandant $187.53 de dommages ou si non des procédures seront prises.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de MM. W. et C. Bell offrant des tuyaux en vente, vu qu'ils ont en mains un assortiment de ces tuyaux faits pour la ville de Québec.

Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Présenté une lettre de M. Ernest Gagnon, secrétaire des Travaux Publics, disant que la demande de la corporation au gouvernement, de construire un mur rue St. Patrick était sous considération.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de F. X. Lemieux, de la part de Claude Giguère, demandant à ce qu'on lui remette le montant de sa licence de charretier.

Renvoyée au comité des finances.

Présenté une lettre de A. M. Bisson suggérant les moyens à prendre pour tenir, au jour le jour, les livres de la corporation.

Renvoyée au comité des finances.

Présenté une pétition des marchands de la ville de Québec demandant à ouvrir un chemin qui n'offrira aucun danger à ceux qui ont occasion de passer au pied de l'éboulis rue Champlain.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de M. Chs Baillairgé, ingénieur de la cité, demandant de la corporation la somme de $735 pour ouvrages faits à St. Sauveur.

Renvoyée au comité des finances.

Présenté une lettre de George W. Webster & Co, offrant à fournir à certaines conditions, des tuyaux en grès, pour les quartiers St. Valier et St. Sauveur.

Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Présenté une lettre de M. Lee, maire de la municipalité de la paroisse de Québec, notifiant le conseil qu'un comité a été nommé pour coopérer avec Son Honneur le maire pour les fins d'annexer la dite municipalité à la dite cité de Québec.

Renvoyée au comité des finances.

Présenté une lettre de MM. Robitaille, de St. George, et Roy, de la part de M. Homère Des[illegible] demandant $27.23 pour dommages ca[illegible] son commerce par les retards apportés à l'introduction du drainage dans sa propriété.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de M. T. Chiniquy, secrétaire d'un comité exécutif de Chicago, demandant au conseil de la ville de Québec, son opinion, qui de New-York ou Chicago avait plus de droit à avoir l'exposition universelle de 1892.

Renvoyée au comité des finances.

Présenté une lettre de T. W. W. Pampalon, notaire, de la part de l'association des raquetteurs Jacques Cartier demandant à ce que la dite association soit incorporée.

Présenté une lettre de la part de Gabriel Lachance, demandant à ce qu'on répare la rue Franklin au plus tôt.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de MM. Bédard, Déchêne et Doaion de la part de M. Chs St. Pierre, demandant $25 de dommages par suite d'une chute.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de Pierre Giroux, réitérant sa demande d'être nommé contremaître pour les travaux des rues à St. Sauveur.

Renvoyée au comité des chemins.

Présenté une lettre de M. Chs Baillairgé, ingénieur de la cité, offrant au conseil de ville d'attendre les appropriations prochaines pour le paiement de ses comptes.

Renvoyée au comité des finances.

Présenté une lettre d'Eléonore Bérubé se plaignant que des travaux qu'elle avait demandée et qui étaient commencés n'ont pas été continués.

Renvoyée au comité de l'aqueduc.

Présenté une lettre du Dr Verge donnant son opinion sur les moyens à prendre pour éviter une épidémie.

Renvoyée au comité de santé.

Présenté le 1511e rapport du comité des finances (recommandant de mettre au crédit du comité des chemins la balance des appropriations pour bâtisses.)

Présenté le 1512 rapport du comité des finances (rumeurs concernant les cotisations de la cité.)

Présenté le 843e rapport du comité des chemins (nomenclature des rues.)

Présenté le 844e rapport du comité des chemins (recettes des trottoirs à être portées au crédit du département des chemins.)

Présenté le 845e rapport du comité des chemins (balance de $1486.60 due à Drolet et Duquet.)

Présenté le 846e rapport du comité des chemins (5 lumière électriques rue St. André.)

Présenté le 847e rapport du comité des chemins (ne pas donner de sortie à l'élévateur sur la terrasse Dufferin.)

Présenté le 848e rapport du comité des chemins (numérotage des maisons.)

Présenté les 464 et 465e rapports du comité de l'aqueduc.

Du consentement du conseil, M. l'échevin Kirouac, secondé par M. l'échevin Fiset, a proposé et il a été

Résolu Que les 464 et 465e rapports du comité de l'aqueduc soient pris en considération comme premier et deuxième ordre du jour.

Du consentement du conseil, M. l'échevin Demers, secondé par M. l'échevin Kirouac, a proposé et il a été

Résolu Que le 848e rapport du comité des chemins soit pris en considération comme 3e ordre du jour.

L'ordre du jour étant appelé :

M. le conseiller Chambers, secondé par M. le conseiller Demers, a proposé et il a été

Résolu Que le premier ordre du jour, savoir, la prise en considération du rapport des délégués sur la conversion de la dette de la cité soit continué à la prochaine séance du conseil.

Lu un protêt de règlement, concernant la règle intérieure du conseil.

Lequel règlement a été lu une première fois.

Ordonné : Qu'en vertu de la 10e section de l'acte 29e Vic. ch. 57, tel qu'amendé par la 11e section de l'acte 31 Vic. ch. 33, le dit règlement soit inséré au long dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans la cité de Québec, suivi d'un avis indiquant le jour de la deuxième lecture.

Lu le 464e rapport du comité de l'aqueduc.

M. le conseiller McGreevy a soulevé la question d'ordre qui a été maintenue par le président.

Appel de la décision du président ayant été demandée, la dite décision a été renversée après la division suivante :

Pour.—MM. McLaughlin, Barbeau, Goulet, Laberge, Huard, Carrel, Fiset, Kirouac, Patry, Perron, Drolet, Foley, Vincent, Rinfret, Morin, Demers L. J., Chambers.—17.

Contre.—MM. Kane, Fremont, Gagnon, McGreevy, Miller, Demers S. J., McWilliam.—7.

M. le conseiller Carrel, secondé par M. le conseiller Foley, a proposé et il a été après division de 13 contre 11 savoir :

Pour.—MM. Kane, Frémont, Laberge, Huard, Gagnon, Carrel, Kirouac, Foley, McGreevy, Miller, Chambers, Demers, S. J., McWilliam.—13.

Contre—MM. McLaughlin, Barbeau, Goulet, Fiset, Patry, Perrou, Drolet, Vincent, Morin, Rinfret, Demers L. J.—11.

Résolu Résolu que la soumission de M. James Maguire, du quartier St. Louis, Québec, soit acceptée comme la plus basse et la plus avantageuse, et lui, s'étant conformé à toutes les conditions de la soumission et aussi ayant fait le dépôt de 5% sur le montant total de sa soumission, tel que requis par le comité.

Lu le 465e rapport du comité de l'aqueduc, lequel ayant été mis aux voix :

M. le conseiller Kane, secondé par M. le conseiller Huard, a proposé en amendement et il a été après division de 10 contre 9, savoir :

Pour.—MM. Kane, McLaughlin, Frémont, Huard, Patry, Drolet, Vincent, Rinfret, Chambers, McWilliam.—10.

Contre.—MM. Laberge, Carrel, Fiset, Kirouac, Perron, Foley, McGreevy, Demers, L. J., Demers S. J.—9.

Résolu Que la soumission de MM. T. M. Webster & Co. pour tuyaux de drainage soit acceptée au lieu et place de celle de la "Standard Drain Pipe Co." limitée de St. Jean. Le soumissionnaire devant donner à la corporation l'option d'obtenir le tout ou partie de la dite soumission en tuyaux écossais et de plus qu'ils déposent la somme de 5% entre les mains du trésorier en garantie de l'accomplissement du contrat.

M. l'échevin Demers, secondé par M. l'échevin Kirouac, a proposé et il a été

Résolu Que ce conseil ne peut dans les circonstances accepter la démission du conseiller Cléophas Rochette et qu'en conséquence il soit prié de bien vouloir venir prendre son siége comme représentant du quartier St. Sauveur, et que copie de la présente soit transmise à M. Rochette.

M. le conseiller Kaine secondé par M. le conseiller Chambers a proposé et il a été

Résolu : Que la pétition des marchands de la cité de Québec, demandant la construction d'un chemin de sureté à la place de celui au bas de la partie de la rue Champlain, bouchée par les débris de l'éboulis soit référée au comité des chemins avec instruction de faire parvenir la dite pétition aux autorités fédérales avec une demande pressante de [illegible]endre en considération de suite.

M. le conseiller Demers secondé par M. le conseiller Chambers a proposé et il a été

Résolu : Que la pétition de l'association connue sous le nom de l' "Association des raquetteurs Jacques Cartier" qui demande à être incorporée en vertu de l'article 5487 des statuts refondus de la province de Québec soit accordé.

M. l'échevin Demers secondé par M. le conseiller Carrel a proposé et il a été

Résolu : Qu'un comité de cinq membres soit nommé afin d'étudier avec les délégués de la municipalité de la banlieu de Notre-Dame de Québec les conditions auxquelles la dite municipalité consent à s'annexer à la ville de Québec ; et que le dit comité fasse rapport au conseil. Le comité sera composé des échevins Fiset, L. J. Demers et des conseillers Carrell, Morin et Tessier.

M. le conseiller Carrell secondé par M. le conseiller Kaine a proposé et il a été

Résolu : Qu'en vue de la nécessité, en cas de feu, et pour le public en général, qu'un chemin pour voitures soit construit entre les quartiers des faubourgs de la cité et le quartier Champlain, et pour donner effet au vote du conseil du 25 octobre dernier, et pour terminer cet amélioration si utile, le gouvernement fédéral soit requis, par l'entremise du ministre de la milice et défense, Sir Adolphe P. Caron, qui est celui à qui il appartient de transiger pour les Cove Fields, d'accorder à la cité le droit nécessaire de passage de la Grande Allée, en face de l'Avenue "Dufferin" au haut de l'escalier du foulon, pour le chemin proposé, et de placer de suite les lumières électriques nécessaires le long du chemin projeté, et que le gouvernement veille bien ordonner que les différentes Avenues conduisant de la Grande Allée, savoir, l'Avenue du "Manège," l'Avenue "Lansdowne" et autres soient prolongées afin d'intersecter avec le chemin proposé, afin de pouvoir communiquer directement d'aucune partie du quartier Montcalm et des quartiers St. Jean, Jacques-Cartier, St. Roch, St. Sauveur, St. Valier, raccourcissant ainsi de près de deux milles la distance qui les sépare.

Avis de motion de M. l'échevin Demers.

Que comme c'est le désir et l'intérêt des citoyens de la ville de Québec de faire la démolition de la porte de la rue St. Jean que l'honorable ministre des Travaux Publics à Ottawa Sir H. L. Langevin et l'honorable Sir A. P. Caron ministre de la milice soient priés de prendre les mesures nécessaires à cet effet.

M. le conseiller Carrel secondé par M. le conseiller Chambers et a proposé et il a été

Résolu : Que ce conseil s'ajourne.

Ajournée.

SPÉCIALITÉ

—DE—

Lunettes, Pince-nez, etc

—CHEZ—

C. ROUTHIER

HORLOGER ET BIJOUTIER

50 ET 52

Côte Lamontagne, Québec

Si votre vue laisse à désirer, venez à notre magasin, où vous êtes d'autant plus certain de trouver l'article dont vous avez besoin, que nous faisons aujourd'hui une specialité des lunettes, pince-nez, etc., à verres perfectionnés que nous ajustons selon le besoin des clients.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Tenue de Livres, Etc

UNE PERSONNE offre ses services, le soir, à toute personne qui a besoin pour Tenue de Livres, Audition de Comptes, Règlements de Successions, etc. Prix modéré.

S'adresser au No. 108 rue Artillerie.

7 novembre.—1m.

Etoffes à Robes !

Patrons du plus haut choix

Valeurs remarquables dans les marchandises suivantes :

Meltons unis pour Robes 14c, 19c.
Draps de Dames unis, 30c, 54c, 75c, 90c, $1.30.
Drap de Fantaisie pour Robes 12½c, 15c, 18c, etc.
Drap cheviot écossais pour robes.
Le plus grand assortiment de patrons de robes et costumes.
Serge bleue et noire, bien bonne valeur à 32c, 50c et 65c.
Jupons d'hiver 90c, $1.40, $1.90, $2.10, $2.35, $2.10 $2.35, $2.60 et plus.
Etoffes rayées pour jupons d'hiver, 19c, 24c, 60c, 95c et $1.30.

☞ Les acheteurs y trouveront leur avantage en venant examiner ces marchandises, étant admis par nos pratiques que nos avons le plus bel assortiment de nouveautés pour Robes qu'il y ait, soit à Québec ou dans les villes environnantes.

Tapis, Rideaux, Prélards

Etoffes pour meubles, Transparents pour fenêtres, etc.
Pour ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleure qualité en Tapis Bruxelles, allez chez Glover, Fry & Cie.
Pour les meilleures valeurs en tapis tapisserie à 26½c, 47c, 67c, net allez chez Glover, Fry & Cie.
Pour ce qu'il y a de mieux en Prélart anglais depuis une demie verge jusqu'à 8 verges de large, allez chez Glover, Fry & Cie.
Le departement des rideaux et étoffes pour Meubles et Rideaux offre un choix sans précédent.

Glover, Fry & Cie.

SAVON PALMO-TAR POUR LES BEBES ET AUSSI LES MALADIES DE PEAU ET DE LA TÊTE

PRIX 25 CENTS LE GROS MORCEAU

TOUS LES PHARMACIENS EN VENDENT

Au commerce d'Epiceries

"THE CANADA SUGAR REFINERY CO."

DE MONTRÉAL

A choisi des agents pour la vente de sucre en cette ville.

DES ECHANTILLONS DE CE SUCRE

—SONT—

Maintenant en vue à notre bureau

—ET—

Nous demandons des ordres pour le commerce

A. J. MAXHAM & CIE.,
Rue St-Pierre.

Chemin de Fer Intercolonial

Et Extension de l'Est

Soumissions pour traverses (sleepers) et pieux de clôtures.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant à l'endos la suscription "Soumission pour traverses et pieux de clôture," seront reçues jusqu'à Lundi, le 25 Novembre 1889, pour la fourniture de traverses, traverses de voie d'évitement et de pieux de clôture, selon les spécifications que l'on peut se procurer aux stations où l'on peut aussi avoir des blancs de soumission.

Les soumissions doivent être faites sur les formes imprimées fournies à cet effet.

Toutes les conditions des plans et devis doivent être remplies.

Le département ne sera pas tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

D. POTTINGER,
Surintendant du chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 8 novembre 1889.

Fonds de Banqueroute vendu la Moitie du Prix Coutant

AU MAGASIN ROUGE

50 RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH, QUEBEC

L'Exposition de Paris transportee au grand Bazar Français de la rue St-Joseph, St-Roch.

Entre la rue Dorchester et le Marché Jacques-Cartier.)

ENTRÉE LIBRE. Si vous saviez tous les trésors qui sont renfermés dans ce nouvel établissement, vous n'hésiteriez pas un instant à venir admirer ces produits merveilleux arrivant directement de Paris.

Si vos moyens sont limités, accourez ! ces merveilles sont à la portée de toutes les bourses Si la richesse est dans vos mains, n'hésitez pas, car vous pourrez satisfaire vos desirs quels qu'ils soient, mais pressez-vous si vous voulez avoir le premier choix.

Nous avons des jouets pour les enfants depuis 2 centins jusqu'à 10 piastres et au dessus.

Des objets de piété tels que statues, chapelets, images, etc.

Parfumerie de 1er choix à des prix défiant toute compétition. Articles de fumeurs, cannes et coutellerie.

Instruments de musique, albums, coffrets, papier, crayons, plumes, ardoises, boites de couleurs, boites de compas, porte-monnaie, et aussi, un assortiment de corsets de tout genres et de tous les prix.

☞ N'oubliez pas le Bazar français de

L. DYONNET.

2 oct.—3m.

Aux Marchands de la Campagne et autres

200 DOUZAINES DE HACHES

CLAPETS D'ACIER EN DEDANS. $6 la douzaine comptant. Aussi, le meilleur assortiment général de quincaillerie, comme par le passé au plus bas prix du marché.

Correspondance sollicitée.

J. E. MARTINEAU,
127 rue St-Joseph, St-Roch.

17 septembre.—2m.

Attention !

MESDAMES ET MESSIEURS, veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour le patronage que vous m'avez accordé jusqu'à ce jour.

Je ne doute pas qu'après cet annonce ce patronage va augmenter de beaucoup. Comme vous le voyez, je suis en mesure de donner satisfaction aux deux sexes. D'abord, je dirai aux Messieurs : Si vous avez besoin de n'importe quel vêtement fait de première classe, venez au No. 254, rue St-Joseph, St-Roch. Puis je dirai aux dames et demoiselles : Avez-vous besoin d'un ulsters, un pardessus, un manteau, un dolman, un basque de robe ou gilet et robe au complet ? Ayant à mon emploi d'excellentes modistes, je puis vous dire, mesdames et demoiselles, et vous aimerez à avoir un de ces articles bien ajusté et bien fait, venez au No. 254 rue St-Joseph, St-Roch, au 2e étage. Je dirai aussi aux familles qui font leurs vêtements elles-mêmes : Venez faire tailler n'importe quel article ci-haut mentionné et vous n'aurez aucune difficulté à vous ajuster. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. PATOINE,
254½ rue St-Joseph, St-Roch.

9 novembre 1889.

AVIS

AUX MARCHANDS

900

QUARTS D'HUILE DE CHARBON

Offerts à prix réduits

— EN DEHORS DE L'ASSOCIATION —

A arriver, la Célèbre Huile

CENTENNIAL

Recommandable partout, lumière brillante, blanche cristal, éclairant sans odeur ni fumée de la plus haute gravité et inspection.

Aussi : lampes et Appareils, Verreries, etc.

A. E. VALLERAND,
67, rue Dalhousie

Terre à vendre

Une magnifique terre à vendre de 7 arpents et demi de front sur 25 de profondeur avec bâtisse, deux granges, écurie et remise, située dans St-Raymond, rang Ste-Croix, à une lieue du dépôt de St-Raymond.

A vendre à bonnes conditions.

Pour plus amples informations s'adresser à JEAN GENOIS, charretier, Propriétaire,
45 rue Richmond, Faubourg St-Jean.

14 octobre.—1m.

FEU ! FEU !

Etant sur le point de faire des réparations à notre magasin, nous avons décidé de sacrifier nos Marchandises à des prix étonnant tout le Public.

On y trouvera les Marchandises ci-dessous mentionnées

Imitation de Loutre, valant $9 pour $4.25
Flanelle de couleur valant 25 c pour 16 c.
Nuages noirs et couleurs à moitié prix.
Couvertes blanches valant $5 pour $2.25.
1 lot de chapeaux de feutre pour homme vendu à 40c.
Habillements pour hommes valant $10 pour $5.50.

RENDEZ-VOUS EN FOULE CHEZ

Fortier & Royer,
No. 111 rue Notre-Dame, Basse-Ville.

PLUS DE MAUX DE DENTS !

Par l'emploi de l'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de SOULAC (Gironde)

DOM MAGUELONNE (Prieur)

Le MEILLEUR CURATIF ET LE SEUL PRÉSERVATIF DES Affections Dentaires

ELIXIR DENTIFRICE DES RR. PP. BÉNÉDICTINS 1373

INVENTÉ en L'AN 1373 PAR LE Prieur Pierre BOURSAUD

EXTRAIT DE LA NOTICE

La formule de PIERRE BOURSAUD et ses procédés primitifs sont scrupuleusement respectés. Cet Elixir de nos Pères jouit des plus précieuses propriétés. Il prévient la carie des dents, qu'il blanchit et consolide. Il chasse le sang des gencives, qu'il tonifie et raffermit, et en dissipe ainsi tout gonflement. Il purifie l'haleine et assainit parfaitement la bouche, à laquelle il laisse une délicieuse et durable fraîcheur. Il prévient et guérit les maux de gorge, les enrouements, les inflammations, les aphtes et irritations de toutes sortes. En un mot, l'usage journalier de l'Elixir des RR. PP. Bénédictins assure la santé perpétuelle de la Gorge et de la Bouche. Comme on le voit, le spécifique cinq fois séculaire de nos Révérends Pères n'a rien de commun avec les produits seulement agréables répandus dans le commerce ; il s'en distingue autant par ses vertus préventives que par son action curative, énergique, rapide et sûre.

Ont approuvé : Le Prieur, Dom Maguelonne, Sen. Abr.

AGENT GÉNÉRAL : SEGUIN, BORDEAUX

Agent pour la province de Québec : PAUL GARRIGUE, négociant, 18, rue St-Jean, à Québec.

Agent et dépositaire pour le CANADA : C. A. CROUILLON, 3 Hôpital street Montréal. Se trouve aussi dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

GERVAIS & HUDON

Importateurs d'Instruments de Musique

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET FABRIQUE CANADIENNE

PIANOS : REINTZMAN & CIE., Wm. BELL & CIE., DOMINION & CIE., DECKER, BRO. N. Y., SCHIEDMAYER, ETC.

HARMONIUMS : Wm. BELL & CIE., DOMINION & CIE., THOMAS & CIE., BURDET & CIE., SCHEIDMAKER, ETC

MACHINES A COUDRE NEW WILLIAMS LE DAVIS Avertissement vertical

Coffre de Sureté (Safe)

Vitrine pour Comptoir

Les dernières publications musicales reçues chaque semaine

219 RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUEBEC 219

Téléphone 278

DRAGÉES de Fer Rabuteau

Lauréat de l'Institut de France. — Prix de Thérapeutique

L'emploi en médecine du Fer Rabuteau est basé sur la science. Les Véritables Dragées de Fer Rabuteau sont recommandées dans les cas de *Chlorose, Anémie, Pâles Couleurs, Pertes, Débilité, Epuisement, Convalescence, Faiblesse des Enfants, Appauvrissement* et *Altération du sang*, à la suite de fatigues, veilles et excès de toute nature. — Prendre 4 à 6 dragées par jour.

Ni Constipation, ni Diarrhée, Assimilation complète.

Elixir de Fer Rabuteau recommandé aux personnes qui ne peuvent pas avaler les dragées. Un verre à liqueur aux repas.

Sirop de Fer Rabuteau, spécialement destiné aux enfants.

1314 *Une instruction détaillée accompagne chaque flacon.*

Exiger le Véritable Fer Rabuteau de CLIN & Cie, de PARIS, *que l'on peut se procurer chez les Droguistes et Pharmaciens.*

LA COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

Ancienne maison METHOT fondée en 1808

Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

Successeurs de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

Propriétaires des maisons suivantes :

CLOUTERIE VENTADOUR, BEAUPORT.
FABRIQUE DE MOULANGES, RUE DE LA CHAPELLE, ST-ROCH.
ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE ET DE CHARRONNAGE, RUE DES SOEURS, B.-V.
BUREAUX ET MAISON DE VENTE, PIED DE LA CÔTE DE LA MONTAGNE.

☞ Stock universel et complet.

☞ Marchandises de qualité supérieure.

Téléphone : 48 ☞ Prix sans précédents à Québec.

Avis aux Cuisinieres

LES SOUSSIGNES viennent de recevoir un grand assortiment de nouveaux poêles de cuisine (Range), qu'ils sont autorisés à vendre sur garantie comme devant donner satisfaction sur tous les rapports, sinon, ils s'engagent à les reprendre et retourner l'argent.

Ils ont aussi une grande variété de poêles de seconde main à vendus à des prix réduits.

Demers & Riverin

Liquidation Complete

—CHEZ—

A. E. BOISSEAU

52-54

Rue de la Couronne, St-Roch

RÉDUCTION DE 50%

—SUR—

GRAND LOT DE PELLETERIES

CASQUES,
MANCHONS,
BOAS,
PALETOTS.

Tous Articles de premiere valeur

IMITATION DE LOUTRE,
RATINE NOIRE ET BLEUE.

Pour Paletots et Peajackets

Qu'on se hâte, car la foule afflue sans cesse au magasin afin de profiter de cette bonne occasion.

A L'ENSEIGNE DU LOUP

GRANDE VENTE DE

PELLETERIES

ENDOMMAGÉES PAR LA FUMÉE

CAPOTS en moutons de Perse Chat sauvage, Astrakan, Walloby, Loup de Russie.

CASQUES en Loutre, Seal, Mouton de Perse, Vison, mouton gris.

Pelleteries pour Dames,
Manchons, Mitaines, Gants,
Souliers-mous et Raquettes.

Le tout pour être vendu à une

GRANDE RÉDUCTION !

Alf. L. G. Dugal

—15—

Rue Notre-Dame, Bass-Ville

6 Novembre.—1m.

Indiscutable !

A LA LISTE déjà si complète des produits de première qualité, que compte le marché de Québec, MM. Art. Toussaint & Cie., 70 rue St-Pierre, viennent d'ajouter le J. B. A. T. Whisky-rye, vieux de cinq ans.

Sa qualité vraiment indiscutable, le met de choix au premier rang, et son prix plus que modique, aidera à le rendre, dans un laps de temps très court, aussi populaire que les whisky Corby, Walke, etc.

Pour donner une preuve évidente de sa pureté, ci-après; vous lirez la copie de l'analyse, qui en a été faite par M. le Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie à l'Université Laval.

J'AI ANALYSÉ pour MM. A. Toussant & Cie., un échantillon du vieux Rye Whisky J. B. A. T., de 5 ans, que j'ai trouvé parfaitement pur et exempt de toute substance nuisible à la santé.

Ce rye contient 45% d'alcool.

P. J. Ed. PAGE,
Professeur de Chimie
à l'Université Laval.

25 octobre.

Un Fonds de Commerce de la Campagne

VENDU A

50 CTS. DANS LA PIASTRE

CHEZ

Ed. N. Blais & Cie

RUE DE LA COURONNE

DANSES ETC.

Danses, Gymnase, Haltere, Echelle, Trapeze et Gymnastique en general, Danses nouvelles de toutes les Nationalites.

M. A. ROY MACDONALD, jnr., du *Queens Hall* de Montréal, a ouvert une branche au NATIONAL SCHOOL HALL, côte de l'Esplanade, près la porte St-Jean.

Nos classes seront tenues sous le décorum le plus parfait. Classes pour les jeunes gens, les mardis et jeudis, de 4.30 à 6 heures. Classes pour les adultes, les lundis, mardis, mercredis jeudis et vendredis, de 8 à 10 heures. ASSEMBLY le Jeudi. Classes privées et leçons privées à la convenance de tous

Comme mon père ne reviendra pas durant cette saison, je demande à ses élèves de m'accorder leur patronage. J'enseignerai toutes les danses les plus nouvelles.

Pour toute autre information, s'adresser à M. JOHN QUARM, directeur assistant, à l'Hôtel Albion, de midi à 2 hrs et de 6 à 7.30 p. m., ou au National School Hall à toute heure.

21 octobre.—n-o

Province de Québec, District de Québec. No. 341 } Cour Superieure.

LOUIS MERCIER, de la Cité de Québec, épicier, DEMANDEUR.

vs

THEODORE CLOUTIER, ci-devant de Moisie et maintenant de lieux inconnus, DEFENDEUR.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

Bureau du Protonotaire }
Québec, 13 Novembre 1889 }

Ed. L. BURROUGHS,
Dép. P. C. S.

W. J. MILLER,
Avocat du Demandeur.

16 Novembre—2f.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chûte des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de **Toilette pour Dames**, la VIGUEUR est sans pareille; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882 : "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chûte des cheveux s'arrêta, et une nouvelle crue commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit : "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Écossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880 : "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit : "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircissait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes.

L'ESPRIT confu le défaut de mémoire, le dégoût du travail et des affaires sont les Symptômes de la Débilité Nerveuse, généralement accompagnée de Faiblesse Séminale et d'Impuissance. Les conséquences nécessaires sont la Phthisie et la Mort. "Le Remède Spécifique de Lane" est une préparation précieuse pour la guérison radicale de toutes les maladies nerveuses. En vente à une piastre le paquet. On l'envoie franc de port à tout adresse.

THE LANE MEDECINE CO.

MONTRÉAL.

☞ Les jeunes gens devraient lire l'Essai du Dr Lane "Maladies Nerveuses" envoyé franc de Port à toute adresse. 11 juillet.

Soumissions

Dans l'affaire de

Joseph E. Hallée,

Marchand de Fleur et Grains de Québec,

FAILLI.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à

Mercredi, le 20 Novembre

A 5 HEURES P. M.

pour l'achat de l'actif appartenant à cette succession comme suit :

Fonds de Commerce consistant en Grains, etc.	$ 662.51
Fixtures	269.25
Roulant	192.00
Livres de crédits	691.06
	$ 1814.82

—AUSSI—

Le loyer du magasin, situé rue Dalhousie, Basse-Ville. (Excellent poste de commerce), jusqu'au 30 avril 1890.

Les soumissions pourront être faites pour le tout en bloc ou pour chaque item séparément à tant dans la piastre.

L'Inventaire et une liste des crédits pourront être examinés au bureau du soussigné, de même que le stock au magasin du failli.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

NAP. MATTE, curateur,
113 St-Lawrence Chambers,
rue St-Pierre, Québec.

Québec, 15 Novembre 1889.

WM. THOM

Classes Commerciales du Soir

CETTE BRANCHE de l'Académie de M. Thom, spécialement organisée pour l'éducation des jeunes gens engagés dans le commerce, sera ouverte le **18 courant.**

No. 19 RUE STE-ANGELE, QUEBEC.

15 novembre.—12f

BEHAN BROS.

Dans les Départements sous-mentionnés, nous offrons des Marchandises de premier choix :

Draps et Tweeds,
Vêtements de dessous,
Gants et Mouchoirs,
Chemises, Cols et Poignets.
Costumes et Etoffes à Robes.

Nous étant procuré des lots de Flanelles et de Couvertes à des prix excessivement bas. On trouvera dans ces départements des avantages très désirables.

BEHAN BROS.

AUX

Dames et Demoiselles !

Mme A. DONALDSON, modiste, professeur de coupe, ouvrira sous peu une école pour l'enseignement de la coupe et essayage des vêtements de Dames, d'après la méthode dite "Kellogg French Tailor System" si avantageusement connue aux Etats-Unis. Les Dames et Demoiselles qui désireraient profiter de l'avantage que leur offre Mme Donaldson, de venir apprendre l'art de la coupe parfaite des vêtements voudront bien s'inscrire au plutôt à l'adresse ci-dessous, car le nombre d'élèves sera fort limité. Pour plus amples détails s'adresser au

No. 44 rue de la Couronne.

18 novembre.—1 sem.

Rioux & Cie.

98-100 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Harengs du Labrador No. 1

GOELETTE *H. B.*, Capt. Goudreau.

360 Quarts.

GOELETTE *Eugénie*, Capts. Blais et Vigneault.

80 Quarts.

GOELETTE *G. M. P.*, Capt. Nap. Picard.

74 Quarts.

Par même Goélette: **Morue et Huile de Loup Marin, Straw, etc.**

100 caisses de Homard, marque choisie de CORMIER.

Pommes d'hiver pour provisions de familles.

AVIS

TOUTE PERSONNE désirant déposer de la neige dans le clos de la Tour no 3, pourra en obtenir la permission en s'adressant à **M. NAP. FISET, No. 39, rue Scott.**

18 Novembre.—1 sem.

Seconde Édition

LE CONTRAT POUR L'AQUEDUC

Bref d'injonction

Le contrat non signé

Les travaux retardés

Le bref d'injonction afin d'empêcher le maire Langelier de signer le contrat avec James Maguire pour la fourniture des tuyaux en fonte nécessaires à l'introduction de l'eau à St. Sauveur, a été pris par M. Herménégilde Boulet, boucher de la cité de Québec. La requête s'appuie sur le fait que le conseil de ville a accordé le contrat à M. Maguire par une simple résolution, que dans le temps il n'y avait pas aucune somme ni aucun fonds quelconque disponible pour défrayer le coût des travaux qui s'élèvent au montant de $58,833.62 pour la soumission Maguire ; que le conseil de ville n'a pas voté aucune somme requise pour les dépenses de l'année fiscale courante mentionnées dans le dit contrat, et qu'ainsi d'après la loi de la charte de la cité, le contrat pour la fourniture des tuyaux est une dépense d'une somme additionnelle pendant le cours de la présente année fiscale, laquelle dépense le conseil ne pouvait voter sans imposer en même temps sur la propriété immobilière en la cité de Québec, une taxe dont le produit, joint aux autres revenus de la cité, fût suffisant pour payer les travaux projetés. En raison de ces irrégularités faites par le conseil, le requérant demande l'annulation de toutes procédures faites à ce sujet, et fait motion peur empêcher l'hon. Frs. Langelier, maire de la cité, de signer le contrat avec M. James Maguire.

Le bref d'injonction conclut donc que la résolution du conseil accordant le contrat des tuyaux à M. James Maguire est illégale, nulle et d'aucun effet.

Le bref d'injonction a été pris devant Son Honneur le juge Andrews, et il est rapportable le 28 courant.

En conséquence Son Honneur le maire sera obligé d'attendre la décision du tribunal pour signer le dit contrat. Par conséquent les travaux d'introduction de l'eau à St. Sauveur ne seront pas commencés avant que la législature n'ait autorisé la cité à émaner des débentures pour les dites améliorations à moins que la ville accepte une proposition pour exécuter ces travaux et que le contracteur attende au printemps pour le paiement.

La rumeur circule qu'un employé de la corporation était, sinon l'entrepreneur dans la soumission Maguire, du moins fort intéressé dans la dite soumission puisqu'on l'a vu cabaler des conseiller en faveur de Maguire.

Voilà pourquoi, paraît-il, l'on a pris les mesures légales ci-haut mentionnées, afin de protéger les intérêts des contribuables.

Ces rumeurs circulaient avant l'adoption du rapport accordant le contrat à M. Maguire. Et cependant, la majorité qui a décidé en sa faveur n'a pas cru devoir s'enquérir de la véracité de ces rumeurs. Elle a accordé le contrat à M. Maguire sous prétexte qu'il était le plus bas soumissionnaire, au détriment de maisons fort recommandables à tous les points de vue, et qui offraient toutes les garanties possibles, comme la maison Drummond, McCall et Cie, de Montréal, et la maison Robitaille et Picher, de Québec. Contrairement à l'habitude de tous les comités, le comité de l'aqueduc avait négligé dans cette circonstance de demander un dépôt de 5% sur le montant de la soumission.

C'est pour cette raison que des soumissions de toutes sortes, et qui n'étaient pas très recommandables ont été envoyées.

Voici quel a été le vote sur la soumission Maguire :

Pour—MM. Kane, Frémont, Laberge, Huard, S. Demers, Gagnon, Carrel, Foley, McGreevy, Miller, Chambers, Kirouac et McWilliam.—13.

Contre.—MM. McLaughlin, Barbeau, Goulet, Patry, Fiset, Drolet, Perron, Rinfret, Vincent, Morin et Ls. J. Demers.—11.

Les avocats du pétitionnaire sont MM. McKay et Lemay.

NOUVELLES A LA MAIN

Mlle Drexell, de Philadelphie, bien que dix fois millionnaire vient d'entrer au couvent.

—On vient de terminer en Russie un procès commencé en 1490. Il s'agissaient de 40 acres de terre.

—On mande d'Ottawa que le pont du Canada Atlantique à Coteau, qui fait le troisième pont de jeté sur le Saint Laurent sera terminé et livré au trafic vers le 1er décembre. Il a, d'une rive à l'autre, un mille et trois quarts de longueur, mais il passe sur plusieurs ilots où on l'a construit sur des tréteaux. Le pont tournant sur le chenal du nord est de 355 pieds. Les piliers ont 45½ pieds sur 60 à la base et 24 pieds sur 8 au sommet.

—Les MM. suivants ont été élus directeurs du chemin de fer Shefford et Chambly : Hon. G. G. Stevens, H. L. Robinson, A. H. Moore, J. W. Hobart, J. Gregory Smith, E. E. Smith, J. G. Cowie, D. D. Roulett et Geo. T. Chields.

—Le gouvernement de l'Australie est loin d'en avoir fini avec sa huitième plaie de..lapins.

En désespoir de cause, les Australiens se sont vu obligés de construire un formidable rempart de huit mille milles de longueur, entre la Nouvelle Galles du Sud et Queensland, afin d'enrayer l'invasion de ces par trop féconds animaux.

—Au 30 septembre, le chiffre total des naissances survenues en juillet, août et septembre, dans le Royaume-Uni, était de 276,019 ; le chiffre des décès n'était que de 156,748.

Au milieu de cette année, le nombre total des habitants du Royaume était de 37,808,892 : on comptait 29,015,613 âmes en Angleterre et dans le pays de Galles, 4,077,070 en Ecosse et 4,716,209 en Irlande.

—Il y a aux Etats-Unis trois mille femmes médecins dont les appointements annuels varient de $5,000 à $20,000. Le nombre augmente chaque année et avant longtemps il y aura autant de femmes médecins que d'hommes médecins. L'Autriche est le seul pays civilisé qui défend aux femmes d'embrasser la profession médicale. La Russie et la Chine leur donnent permission, et en Italie comme en Roumanie la reine emploie des femmes médecins.

—L'année dernière, 9,248,034 livres de tabac étranger et 676,335 livres de tabac domestique, ont été fumées ou chiquées par la population du Canada, ce qui est une augmentation sur les années précédentes.

—Un ingénieur allemand a inventé un système de pavage en caoutchouc dont la première application a été faite sur un pont à Hanovre. Ce pavage a, paraît-il, la dureté de la pierre. Il est silencieux et ne soufre ni de la chaleur ni du froid. Il n'est pas glissant comme l'asphalte et serait plus durable que ce dernier.

—Le Brésil est en pleine révolte. L'empereur Don Pedro a été jeté en bas de son trône et le système républicain a été établi. Il ne reste pas par conséquent une seule tête couronnée en Amérique. Tous les pays, à l'exception du Canada, sont constitués en République.

—L'*Annexionniste* d'Holyoke reproche aux Américains de chercher à faire oublier l'origine routurière dont leurs pères se faisaient gloire, pour se faire aristocrates et rechercher le genre de vie des pays monarchistes. C'est ainsi qu'une foule d'américaines vont en Europe à la recherche d'un titre de princesse, marquise, comtesse, qu'elles achètent chèrement. Ce journal constate que les millionnaires américains versent sensiblement dans les idées de splendeur qui n'appartiennent qu'à la monarchie.

—M. H. Beaugrand, directeur de la *Patrie*, est de retour du Colorado et du Nouveau-Mexique, où il était depuis deux mois, pour cause de santé.

—On prétend que les Portugais se préparent à imiter l'exemple de leurs cousins brésiliens et à prier leur roi Carlos 1er de les priver de sa présence.

La gare de l'Intercolonial à Lévis

—On ne se reconnaît plus à la gare de l'Intercolonial ; l'extérieur est le même, mais l'intérieur est complètement changé. La salle qui servait de bureau pour le fret n'a rien conservé de son apparence d'autrefois, et lorsque toutes les réparations seront terminées, la transformation sera encore plus complète. Il n'y aura plus alors, à vrai dire, que deux grandes salles dans la station l'une pour les voyageurs de première l'autre ceux de seconde. Le centre de la station sera occupé par l'agent des billets qui y aura son bureau à la place occupée aujourd'hui par celui du télégraphe, qui sera agrandi à cette fin. Le télégraphiste aura son bureau à l'extrémité ouest de la station. De chaque côté seront le bureau de l'agent, M. Laverdière, et une salle avec un vestiaire pour les conducteurs. C'est la première fois que ceux-ci auront une chambre à eux seuls.

A l'extérieur, dans la cour, la transformation sera presque aussi complète. La cour d'abord sera beaucoup plus vaste, et le hangar au fret, divisé en deux, sera placé à chaque extrémité du bureau actuel du fret, ci-devant occupé par la banque.

Une faillite importante

Plusieurs québécois intéressés

W. J. Paul, commerçant de chaussures à Toronto, est parti pour les Etats-Unis en laissant un passif considérable. Il avait réussi à faire des affaires avec un grand nombre de fabricants de chaussures du Canada et à obtenir des marchandises dans l'espace de deux mois au montant de $20,308.22. Avant de solder ses comptes, il est parti en laissant un stock ne valant que $5,865.44. Après avoir obtenu des marchandises en grande quantité, il s'est mis à les vendre à meilleur marché que le prix coûtant. et de la sorte il réalisa une somme de $13,000 à $14,000, qu'il a empochée. Voici la liste complète de ses créanciers :

R Smardon, Trois-Rivières, $477.90 ; J H Botterell et Cie, Québec, $345.00 ; H E Hamilton, Toronto, $65.00 ; Jas. Young, Toronto, $441.60 ; Louis Côté et Frère, Saint-Hyacinthe, $233.42 ; Cochram, Cassils et Cie, Montréal, $229.50 ; Langlois et Langlois, Québec, $477.28 ; O Begin et Cie, Québec, $625.20; F J Weston et Fils, Toronto, $151.05 ; Seguin, Lalime et Cie, St-Hyacinthe, $1,378.40 : Racine et Dion, Québec, $507.49 ; Fogarty et Frère, Montréal, $376.09 ; Brown, Whiting et Cie, Berlin, $577.25 ; John Ritchie, Québec, $527.82 ; Booth et Langan, Montréal. $593 ; J T Brown et Cie, Guelph, $73.25 ; Thompson et Cie, Montréal, $1,241.35 ; C A Ahrens et Cie, Berlin, $168.86 ; Thouret et Fitzgibbon, Montréal, $125.65 ; Leclerc et Larochelle, Québec, $473.60 ; Ames, Holden et Cie, Montréal, $235.69 ; Hepburn et Cie, Preston, $228 ; G T Slater et Fils, Montréal, $736.50 ; P J Boivin, Québec, $1,364.87 ; W H Polly et Fils, Québec, $435.19 ; G Bresse, Québec, $1,226.62 ; Canadian Shoe Co, Québec, $417.55 ; Dominion Shoe Co, Québec, $326.92 ; Jobin et Rochette, Québec, $289.75 ; H E Clark et Cie, Toronto, $101.32 ; Goodyear Rubber Co, Montréal, $565.26 ; Hally Bros, Toronto, $1,529.68 ; Levis Shoe Co, Pointe Lévis, $356.06 ; H Porter et Cie, Montréal, $621.57 ; Z Lapierre, Montréal, $1,039.73 ; Mullarky et Compagnie, Montréal, $477.10 ; P Hammond et Fils, Montréal, $376,40 ; Jos Bonnick, Toronto, $15.30 : Sterling, Macredie & Co., Toronto, $102.84 ; F Moisan, Québec, $121,03 ; J N St Pierre, Québec, $179.90 ; Stevens, Glass & Clark, London, $246.30 ; P Jacobi, Toronto, $141.50 ; H E Clarke & Co., Toronto, $75,26 : R H Greene & Co., Hamilton, $15.65 ; Thompson & Co., Montréal ; Pellerin & Fils, Montréal.

La maison Bouchard

M. Bouchard, marchand de nouveautés de Saint-Roch, dont nous avons annoncé la faillite dernièrement, a pris arrangement avec ses créanciers en payant 65 cts dans la piastre. Cette maison est aujourd'hui ouverte au public ; elle est conduite maintenant par MM. Bouchard et Breton ; ce dernier était auparavant agent pour une maison de Montréal.

Action en dommages

La compagnie mercantile Bradstreet. de Montréal, va être poursuivie pour $5,000 de dommages par un marchand de Hull dont elle a à tort annoncé la faillite. Le marchand, avait ordonné à un commerçant de Montréal de tirer à vue sur lui pour un montant dû, mais celui-ci s'empressa de lui répondre qu'il était marqué au *crayon bleu* dans le bulletin mensuel des insolvabies, publié par Bradstreet Cie.

La pêche au maquereau

Les nouvelles d'Halifax mandent que la pêche totale du maquereau sur les côtes pendant la dernière saison, est évaluée à 20,000 barils, ce qui est moins que l'année dernière. Aux îles de la Madeleine, la pêche du printemps a donné environ 1, 200 barils celle de l'automne 4.500 barils, ce qui fait plus que le double de l'an passé. Ce calcul ne comprend pas le poisson pris et vendu sur place aux vaisseaux américains.

Exportations du betail

Le rapport du bétail exporté des ports canadiens à la Grande-Bretagne, pendant la semaine finissant le 16 novembre 1889, donne le résultat suivant :

	Bétail.	Moutons.
Par le steamer *Concordia* de Montréal à Glasgow	508	....
Par le steamer *Grasbrooke*, de Montréal à Aberdeen	585	....
Par le steamer *European*, de Montréal à Londres	152	408
Par le steamer *Barcelona*, de Montréal à Aberdeen	478	100
Par le steamer *Siberian*, de Montréal à Glasgow	353	....
Total	2,071	508

Une pharmacie bien connue

Une pharmacie bien connue est celle située aux coins des rues St. Joseph et de la Chapelle, porte voisine du bloc Laliberté. Pharmacie Brunet & Cie.

L'Ami des Enfants ! L'Ami des Enfants !
L'Ami des Enfants ! L'Ami des Enfants !
L'Ami des Enfants ! L'Ami des Enfants !
L'Ami des Enfants ! L'Ami des Enfants !
L'Ami des Enfants ! L'Ami des Enfants !
L'Ami des Enfants ! L'Ami des Enfants !

Attraction

Enfin le public de Québec amateur de divertissements et de distractions a tout lieu d'être content, car depuis quelques semaines les soirées théâtrales ont l'air de vouloir se succéder sans interruptions.

Nous avons eu depuis quelques temps de magnifiques représentations à l'Académie de Musique et à la nouvelle salle dite Tora Hall, sans parler du théâtre de Québec où se donne une série de soirées de variétés. Voilà pour les amusements, ou pourrait dire pour le côté frivole, mais il y a aussi le côté sérieux qu'il faut considérer tout d'abord et qui est le plus important des deux, et pour ceux-là qui désirent quelque chose de plus sérieux et de plus lucratif nous publions l'attraction qu'offre la maison Myrand et Pouliot, attraction qu'elle a soutenue durant toute la saison d'automne. Et de tous les programmes lancés dans le public, le moins important n'est certainement pas la liste des prix émise par la maison Myrand et Pouliot, et toute personne sérieuse préférera la lecture de celle-ci, à l'audition de l'autre, car elle est certaine d'y trouver des avantages réels et durables.

Cette semaine entr'autres les clients trouveront à cet établissement le plus grand *job* de flanelles de toutes les nuances valant 40 et 45 cts pour 25 cts la verge et un très grand lot de bas de laine pour Dames et Messieurs au prix de 20 cts. Aux messieurs, nous offrirons le plus beau choix de foulards, gants, cravates, melton à pardessus, tweeds, etc. Aux Dames nous laisserons voir le plus grand assortiment d'étoffe à robe, étoffe à manteaux, boas, pellerines, etc., le tout à des prix plus bas que ceux donnés jusqu'aujourd'hui et qu'il serait trop long d'énumérer.

MYRAND & POULIOT,
215 rue St. Joseph.

VENANT

DIRECTEMENT

—DE LA—

MANUFACTURE

JOB !

75 DOZ.

CHEMISES !!

De différentes Couleurs

NOUS LES VENDONS MOINS QUE LA

MOITIE

DU PRIX DU GROS

JOB !

Syndicat de Quebec

207

Rue St-Joseph, St-Roch

CARTE

HARTFORD

Fire Insurance Co

Capital autorisé - - - -	$3,000,000
Capital payé - - - - - -	$1,250,000
Total de l'actif - - - - -	$5,750,000

☞ Assurances sur toutes les classes de propriétés au taux courant.

Daniel McGie & Fils,
63, RUE ST-PIERRE

J.-B. Morissette,
82, RUE ST-PIERRE.

AGENTS CONJOINTS

18 Novembre.—1m.

AVIS

NOUS avons nommé aujourd'hui, M. J. B. MORRISSETTE, Agent conjoint de la

HARTFORD FIRE INSURANCE CO.

Avec MM. DANIEL McGIE & FILS, pour la ville et le district de Québec.

WOOD & EVANS,
Agents généraux.

17 novembre.—2f.

A LOUER

Belle maison à sous louer, Grande-Allée, près de la bâtisse du Parlement.

S'adresser par lettre seulement à L. N., Bureau de l'*Evénement*.

14 novembre.—15j

A LOUER

Un logement de quatre chambres au No. 45, rue Desfossés, à St-Roch, avec cave, cour et hangar. Possession au 15 Novembre courant.

J. E. BOILY, notaire,
No. 24 rue St-Joseph,
St-Roch.

5 novembre.—15j.

A LOUER

La bâtisse ci-devant occupée par MM. Pouliot & Falardeau, corroyeurs, No. 6, coin des rues Nelson et Colomb, St-Roch, (en arrière chez M. A. A. Cantin, épicier, rue St-Valier.

Possession immédiate.

S'adresser à

N. MATTE,
Comptable et Liquidateur.
113 rue St-Pierre,
Québec.

23 octobre.—n-o.

Plus que jamais !

Nous aimons à montrer nos Nouvelles Marchandises d'Automne et d'Hiver.

Nous étalons en ce moment tout ce qu'il y a de plus nouveau de plus coquet et de plus durable, pour Pardessus d'automne, Paletot d'hiver, etc. Nos étoffes pour Complets et étoffes à Pantalons, sont ce qu'il y a de plus recherché.

Comme d'habitude, nous faisons une spécialité de Pardessus tout faits pour Hommes.

ENFANTS

Le département des Dames est aussi au grand complet et comprend toutes les Etoffes, jusqu'aux plus dispendieuses.

SEALETTES

LAINAGES ! LAINAGES !

Vêtements de dessous pour Hommes et Enfants

— *GRANDEURS EXTRA* —

J. Emile Caron

A son nouveau poste

No 21

Rue Notre-Dame, Basse-Ville

En face de l'Eglise de la Basse-Ville

Si vous avez des Dartes, lisez ce qui suit

St-Augustin, 12 Octobre 1889

Monsieur Racicot.

Je crois qu'il est de mon devoir de vous faire savoir, ce que vos Remèdes Sauvages ont fait pour ma fille agée de dix-huit ans. Cette jeune fille souffrait depuis près de deux ans de dartres affreuses aux mains, sans que j'aie jamais pu trouver un remède pour pouvoir la guérir. M'étant rendu chez vous, je vous dis ce que je voulais avoir. Après avoir purgé ma fille avec vos "Pilules Magiques" et l'avoir renforcie avec votre "Poudre Tonique" pendant 3 semaines, elle s'est vue complètement guérie. Ses mains sont maintenant dans un vrai bon état tout comme le reste du commun des mortels. Votre "Onguent Mystérieux" qu'elle employait extérieurement *n'est pas battu*. Je me propose d'en tenir constamment à la maison, ainsi que vos Pilules Magiques. Je me soussigne

Votre, etc.
JOSEPH MAROIS.

Demandez à votre fournisseur les Pilules Magiques et l'Onguent Merveilleux de J. E. P. Racicot. S'il ne les a pas, demandez-lui de vous les procurer de

J. E. P. RACICOT,
No. 25 rue St-Joseph, St-Roch.

Piano carre "Wheelock" de premiere classe A VENDRE

Offert en vente privée un splendide piano carré Wheelock (américain), avec coins ronds, 7¼ octaves ; ce piano est presque neuf, possède un son riche et puissant : il a été examiné par les musiciens les plus habiles et les plus expérimentés, et ils ont déclaré l'instrument de première qualité.

On peut le visiter en tous temps au **No. 62 rue St-Valier, St-Roch.**

12 novembre.—1 sem.

PELLETERIES

Nous avons l'honneur de signaler au public et à notre clientèle que notre assortiment en pelleteries est des plus complets, des plus riches et le meilleur marché. Grâce aux grandes réparations faites le printemps dernier et surtout aux ouvriers dont nous nous sommes entourés, notre maison peut rivaliser avantageusement avec toutes celles déjà engagées dans le commerce des Pelleteries.

Etabli depuis plusieurs années notre commerce est déjà très étendue, et prouve que nous avons toujours eu à cœur de donner pleine et entière satisfaction à nos clients.

Honneur, probité et bon marché, voici notre devise. C'est pourquoi il est très important de venir nous faire une visite, étant donnée la certitude d'être bien servi et d'économiser.

Déchêne & Gingras,
MANCHONNIERS.
140 rue St-Joseph, St-Roch.

12 novembre.—1 sem.

Nouveautés de tous genres en fait de matériaux pour artistes.

Porcelaines opales de toutes grandeurs et de formes variées, pour peindre, ceci est très nouveau et très élégant.

Un nouvel assortiment de couleurs fraîches pour peindre à l'huile et à l'eau.

Couleurs en émail pour peindre sur porcelaine.

Bronze, couleurs métalliques, lustrées, encre d'or, peinture d'or, etc.

Aussi, pinceaux, huiles, palettes, plaques, matériaux et fournitures pour artistes, enfin le seul assortiment complet de tout ce qui est requis pour la peinture et le dessin.

JOHN WALSH

LIBRAIRE ET PAPETIER
25 rue St-Jean, Québec

LE GAULOIS

GRAND JOURNAL DU MATIN

Le mieux informé des journaux Parisiens

2 Rue Drouot, Paris.

Poisson ! Poisson !

Hareng du Labrador No. 1.
Hareng du Cap Breton No. 1.
Morue No. 1 et 2.
Saumon No. 1-2-3.
Flétan, Turbot, Morue Sèche.
Lard Mess Short Cut.

HUILE De Morue, de Loup-marin, et de Marsouin.

J. B. Renaud & Cie

72 A 82 RUE ST-PAUL

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

MARCHANDISES

ATTRAYANTES !!

Dentelles, Frillings, Rubans, Soies pongées, Etc.

Cette annonce que nous vouons aux marchandises d'une nature légère, sont cependant d'une grande demande.

Avant d'en donner la description, nous pensons qu'il n'est pas déplacé pour nous de mentionner que toutes nos transactions sont

Strictement Comptant

et nos rapports avec les manufacturiers et les maisons de première classe d'Angleterre, de la Suisse et des Etats-Unis, nous rendant capables d'acheter avec les meilleurs avantages, nous met dans une position d'offrir de bonnes marchandises à peu près au prix du gros.

RUBANS. Nous en avons toujours un grand assortiment de toutes les couleurs, largeur et prix. Ruban pour attache de rideaux, 9 pouces de large, dans toutes les nuances, seulement 13c la verge. C'est le ruban le meilleur marché que nous ayons encore offert. Ruban satin rayé pour attache de rideaux, 9 pouces de large seulement 16c la verge. Ruban pour ceinturon d'enfants. Moiré rayé, seulement 45c, en corail bleu-pâle, rose, cardinal. Ruban à ceinturon, noir, en satin moiré, rayé, bonne qualité et environ 12 pouces de large $1.10, $1.15, $1.24. Ruban pour les ouvrages de fantaisie, 5c, 7c et 9c. Ruban pure soie, 9½c, 15c et 20c, avec bord en satin. Ruban très étroit de toutes les couleurs.

DENTELLES. Notre assortiment est si considérable que nous leur avons voué une table entière qui est toujours garnie des plus belles. Dentelles Torchon pur fil, à 4c, 5c, 6c et 7c la verge, de 2 pouces de large 11c, et 3 pouces de large, faite à la main, seulement 23c. Dentelle torchon en coton, 9c, 10c, 12c et 15c la douzaine de verge. Dentelle blanche pouvant être lavée 2¼, 3¼ et 4½. Orientale crème 5c, 6c, 7½c, 9c et 18c la verge. Orientale blanche 5c, 7½c et 9c. Orientale café 5c, 7c et 8c la verge.

SOIES PONGÉES. Vert-pomme, vert-nile, nouveau vert clair, nouveau vert foncé, terra cotta, vieux rose, fraise, jaune, corail, paon, crême, blanc, etc. Qualité première classe à 60c. Quelques couleurs, crême et blanc à 55c. Vraie surah indien, environ une verge de large seulement 78c, très belles couleurs.

FRILLINGS. Un bien beau stock, comprenant le frilling Nouveau Directoire, crême ou blanc et le nouveau frilling Glady's, seulement 20c la verge. Nouveau frilling à 12c, 15c, 18c, 20c et 24c.

VOILES. Nouvel assortiment. Voiles noirs, avec poids en argent 20c. Voiles noirs avec triangle de pois, point très fin 25c, point chantilly noir 25c. Noir avec poinds en chenille 25c, point extra fin avec pois 29c. Voiles unis ou avec poids de toutes les plus belles nuances à 9c et 15c la verge.

GANTS. Tricot fort, pour garçons, dessus de fantaisie 20c, 25c et 30c, pour hommes, tricot de fantaisie 24c, 50c et 68c, pour Dames, en cashmire noir, bonne qualité 29c. En astracan noir 30c, 35c et 48c. En laine noire, poignets longt 30c, en laine de couleur, brune ou grise 28c. En astracan de couleur 37 et 48c.

Simons & Foulds

RUE DE LA FABRIQUE

UN ARTICLE

POPULAIRE

Fouet Boutonneur

DE GANTS

Au Poli d'Argent

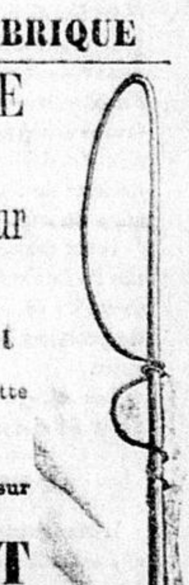

Grandeur exacte de cette vignette

PRIX 25C

Expédié par la poste sur réception du prix

G. SEIFERT

BAZAR EUROPÉEN

34, Rue de la Fabrique

Burdock Blood Bitters

GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, DYSPEPSIE, INDIGESTION, JAUNISSE, ERESIPELE, HERPES, GASTRALGIE, ETOURDISSEMENTS, HYDROPISIE, PALPITATION DU CŒUR, ACIDITE DE L'ESTOMAC SECHERESSE DE LA PEAU, MAL DE TETE,

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC, des INTESTINS ou du SANG en DESORDRE.

T. MILBURN & Co., Propriétaires, TORONTO

Maison établie en 1886

Villeneuve & Frère

Importateurs de Marchandises seches

84

RUE SAINT-VALIER

ST-SAUVEUR, QUEBEC.

Fait le commerce de Marchandises Sèches et de Pelleteries le plus important de St-Sauveur, accorde une réduction aux marchands de la campagne ainsi qu'aux communautés religieuses.

Transporte les effets achetés aux stations de chemins de fer, bateaux à vapeur et à domicile.

REMARQUE

Achetant nos marchandises à des conditions très avantageuses vu la position de notre commerce, nous garantissons nos prix comme les plus avantageux du marché.

VILLENEUVE & FRERE

PROPRIÉTAIRES.

A VENDRE

Une terre située en la paroisse de Ste-Anne de Beaupré, à moins d'un mille, à l'est de l'église, de dix-huit perches de front sur une lieue et demie de profondeur, avec maison, grange, étable et autres dépendances à l'état presque neuf.

Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire JEAN MOREL, Ste-Anne de Beaupré, ou à AUG. N. VEZINA, N. P., Ste-Anne de Beaupré.

7 novembre 1889.

ANNONCES NOUVELLES

Pelleteries endommagées par la fumée.—Alf. L. G. Dugal.
Avis public.—H. J. J. B. Chouinard.
Grand Pélerinage à Ste-Anne de Beaupré.
Salle Jacques-Cartier.—Les Nuits de la Seine.
Perdu.—Un sac de linge.
Porteurs de journaux demandés.
Harmoniums.—Bernard & Allaire.
Machines à coudre.—Bernard & Allaire.
Machines à tordre.—Bernard & Allaire.
Instruments de musique.—Bernard & Allaire.
Pianos.—Bernard & Allaire.

LETTRE DE SON EMINENCE

Archevêché de Québec,

Québec, 18 novembre 1889.

M. le rédacteur de l'*Evénement*,

Monsieur,

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec me charge de vous inviter à cesser d'annoncer et de recommander certains jeux et drames qui ont lieu dans la salle Jacques Cartier depuis quelque temps.

D'après des témoignages dignes de foi, il s'y est joué des pièces où la morale est outragée de la manière la plus scandaleuse.

Son Eminence laisse à votre conscience de catholique le soin de vous inspirer ce que vous avez à faire.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre humble serviteur,
C. A. Marois, Ptre.
Secrétaire.

L'ANNEXION DE NOTRE-DAME

Conférence demain soir

La première conférence avec les délégués du Conseil municipal de la Banlieue aura lieu demain soir dans le bureau du maire, à l'Hôtel de Ville, à 7.30 heures.

Cette municipalité ayant informé la ville qu'un comité avait été nommé pour s'entendre avec la Corporation au sujet de l'annexion, l'échevin La. J. Demers a proposé à la dernière réunion la motion suivante qui a été adoptée.

M. l'échevin Demers secondé par M. le conseiller Carrel a proposé et il a été

Résolu : Qu'un comité de cinq membres soit nommé afin d'étudier avec les délégués de la municipalité de la banlieue de Notre-Dame de Québec les conditions auxquelles la dite municipalité consent à s'annexer à la ville de Québec ; et que le dit comité fasse rapport au conseil. Le comité sera composé des échevins Fiset, L. J. Demers et des conseillers Carrel, Morin et Tessier.

Nous formons des vœux pour que les deux municipalités en viennent à une entente qui est désirable à tous les points de vue.

Nous avons déjà fait ressortir les avantages que Québec retirerait par ce nouvel arrondissement de ses limites.

Si les membres de ces deux comités ne pouvaient malheureusement s'entendre, il est évident que nos édiles devront forcer les citoyens du chemin Ste Foye, à construire des égouts, car la plupart d'entre eux ont des canaux qui ne conduisent les déchets de leurs maisons que jusqu'à la cime du cap.

Il est du devoir de la Corporation, comme l'a fait remarquer l'échevin Fiset à la dernière réunion du comité des chemins, de protéger la santé publique à St. Sauveur.

Les citoyens de St. Sauveur ont le droit de demander cette protection.

AU FIL DE LA PLUME

L'inauguration de la nouvelle université catholique de Washington a ramené de nouveau devant l'opinion le nom de Mlle Caldwell qui a généreusement doté cette institution d'une somme de $300,000.

On a supposé que pour faire de pareils cadeaux Mlle Caldwell devait être riche à millions. Il n'en est rien. L'état de fortune de Mlle Caldwell—tel qu'il est estimé par les journaux les plus autorisés de Washington—ne dépasse point $700,000.

C'est déjà sans doute un joli magot, mais enfin ce n'est point qui s'appelle nager dans les millions.

Le prince Murat qui devait épouser Mlle Caldwell a été arrêté par cette considération mesquine. Il s'est désisté parce que la future entendait garder l'administration de sa fortune et ne lui allouait qu'une pension annuelle de dix mille piastres.

***

Les examens du service civil sont terminés dans toutes les villes de la Puissance.

Il paraît y avoir eu un aussi grand nombre de candidats que les années précédentes.

A Toronto, cent cinquante personnes, à Montréal une centaine, à Ottawa cent trente, se sont présentées devant les examinateurs.

Dans la capitale fédérale, le beau sexe a fourni en plus un contingent considérable aux examens. Soixante-cinq jeunes filles s'étaient faites inscrire sur la liste des candidats.

Ces chiffres—et nous ne donnons que les principaux — sembleraient indiquer une recrudescence dans la course aux places.

Serait-il vrai que l'on s'imagine encore qu'il suffise de passer un examen pour avoir droit à une position dans le service civil ? En ce cas, il devient nécessaire d'éclairer ceux qui entretiennent cette douce illusion. L'examen est sans doute indispensable, mais le premier atout à faire jouer pour obtenir une position est et sera toujours l'influence politique. Si vous n'avez point cette carte dans votre jeu, c'est vous donner inutilement du mal et dépenser votre temps en pure perte. L'examen est subordonné à cette cause.

***

On ne sait pas encore exactement ce qu'a couté la construction de la tour Eiffel, les comptes de dépenses n'étant pas tous arrêtés. Le chiffre total flottera entre sept millions et demi de francs. Les recettes, pendant la durée de l'Exposition, paraissent ne pas devoir atteindre tout à fait six millions et demi. Sans la subvention de quinze cent mille francs qui lui a été donnée, l'illustre constructeur de la tour n'aurait pas couvert ses frais pendant la première année d'exploitation.

A RIMOUSKI

La lutte est engagée avec vigueur dans Rimouski. Dimanche il y avait toute une nuée d'orateurs politiques qui ont pérorés en faveur, les uns du gouvernement, les autres de l'opposition, dans presque toutes les paroisses du comté.

Dans la ville de Rimouski M. F. X. Lemieux, a rencontré M. J. I. Tarte, du *Canadien*. La discussion a été très intéressante.

Au Bic, M. Jules Tessier, député de Portneuf, et M. Chs Fitzpatrick ont rencontré M. Tom Chase Casgrain, député du comté de Québec.

A St. Flabien, M. Achille Carrier et M. le coroner P. Gauvreau ont porté la parole.

M. L. P. Pelletier a visité St. Simon et St. Mathieu. Il était seul.

A Ste. Flavie et St. Joseph, discussion entre M. Déchène, député de l'Islet et M. A. Bernier, de Lévis.

A Métis et Sandy Bay, le candidat national a parlé à ces deux endroits, appuyé par M. le Dr Fiset, député du comté aux Communes, et M. Charles Langelier, député de Montmorency.

Ils y ont rencontré M. Chassé, secrétaire de M. Taillon, et M. Jolicœur, avocat de Québec.

M. Adelard Turgeon a rencontré à Matane M. Asselin. Il y avait beaucoup de monde à l'assemblée et les deux orateurs ont été bien accueillis.

JUDICIAIRE

Lettre de l'hon. Blanchet

Les nominations judiciaires annoncées samedi par une dépêche d'Ottawa, "paraissent prématurées, dit le *Canadien*. Les organes du gouvernement n'en soufflent mot ; mais, quoiqu'il arrive, les divers noms mentionnés ont été reçus partout avec faveur.

La *Justice*, entre autres, dit que la nomination de l'hon. Jean Blanchet comme juge à Charlevoix et Chicoutimi serait excessivement bien vue et que l'hon. député de la Beauce ferait l'honneur du banc. " Jurisconsulte aussi érudit qu'expérimenté, dit le confrère, esprit juridique, caractère honorable, M. Blanchet est parfaitement qualifié pour monter sur le banc. Sa nomination serait la récompense et le complément d'une carrière au palais, et nous la désirons dans l'intérêt public."

Ce journal ajoute, en parlant de la promotion du juge Routhier, ce qui suit :

" Nos confrères annoncent le transfert de l'hon. juge Routhier à Québec, ce que le barreau désire et demande depuis longtemps, et ce que le gouvernement est tenu en justice de faire. Ils annoncent aussi la nomination de l'hon. Jean Blanchet comme juge à Charlevoix et Chicoutimi."

Voici ce que nous écrit l'hon. M. Blanchet, au sujet de sa prétendue nomination :

Québec, 28 nov. 1889.

Monsieur l'Editeur,

Les nouvelles que vous avez publiées samedi, au sujet des dernières nominations judiciaires sont fausses en autant qu'elles me concernent.

Je vous prie de bien vouloir les rectifier sur ce point, aussitôt que possible, vû qu'elles sont de nature à me nuire au point de vue professionnel en détournant les clients de mon bureau.

Veuillez me croire
Votre etc.
J. Blanchet.

L'*Electeur*, de son côté, dit que le désir de sir Hector serait de nommer l'hon. juge Irvine, juge en chef, de transférer M. le juge Routhier à Québec, et de nommer M. Gagné, avocat et ancien député de Chicoutimi juge de ce district.

Telle parait être aussi l'opinion des bonnets bleus de notre ville qui sont allés hier après-midi en députation auprès de Sir Hector à sa résidence de la rue St. Louis.

La *Presse* dit que la nomination de M. Blanchet serait excellente, mais une perte sérieuse pour le parti conservateur.

Sir Adolphe, d'après ce même journal, favoriserait la nomination de M. Blanchet, telle qu'annoncé par nous samedi dernier, par une dépêche de notre correspondant d'Ottawa.

Ces nominations ont été ajournées pour quelques jours.

Comme nos confrères, nous verrions d'un bon œil la nomination de M. Blanchet qui serait une précieuse acquisition pour le banc judiciaire.

LA REVOLUTION DU BRESIL

La révolution du Brésil, annoncée sommairement par les dépêches, est pleinement confirmée. Il n'est encore parvenu, que très peu de détails sur l'insurrection en elle-même ; mais on sait que la république a été proclamée à la suite d'un soulèvement militaire. Quant aux circonstances immédiates qui ont amené le soulèvement, elles ne peuvent être que conjecturées.

Pour tout le monde, la révolution annoncée est une surprise. Le ministère libéral au pouvoir était issu des élections législatives librement faites le mois dernier, et il avait une majorité des trois quarts dans les chambres. L'ancien ministère conservateur s'était retiré volontairement. Enfin, le parti républicain n'avait pas réussi à faire élire un seul de ses candidats au premier tour de scrutin ; deux ou trois seulement avaient passé au ballottage et ce parti ne comptait d'ailleurs dans ses rangs aucun homme d'une influence reconnue.

On ne sait rien du président Fonseca, qui vient d'être placé à la tête du gouvernement provisoire, si ce n'est qu'il est maréchal de camp et qu'il a eu des démêlés avec l'ancien ministère. Il faut ajouter que le vieil empereur, dom Pedro II, était très populaire et très respecté ; qu'il pouvait sans aucun risque circuler dans les voitures publiques de la ville de Rio-Janeiro comme un simple bourgeois, et que la famille impériale était universellement aimée.

A côté de ces données générales, tout est contradictoire. On peut croire toutefois que l'abolition de l'esclavage a déplu à un grand nombre de propriétaires, d'industriels et de commerçants, qui sont irrités contre la dynastie par suite des pertes que leur a causées l'affranchissement des esclaves sans compensation. Le parti monarchique s'est ainsi trouvé progressivement réduit au monde officiel, aux fonctionnaires et aux affranchis. Par suite, il est très possible qu'un mouvement militaire insignifiant en lui-même, peut-être une querelle entre soldats et marins, comme il y en a souvent à Rio, ait été mis à profit, avec la sympathie latente des conservateurs, pour proclamer **la déchéance de la famille impériale.**

FEU L'HON. L. E. PACAUD

Une dépêche d'Arthabaska nous annonce la mort de l'hon. M. L. E. Pacaud, C. R. représentant la division de Kennebec au Conseil législatif, arrivée hier soir, à 7.30 heures.

Cette mort fait disparaître de la scène politique un citoyen très distingué et le chef d'une des familles les plus honorables du Canada.

Il était fils de Joseph Pacaud, négocian, et d'Angélique Braün, et naquit à Batiscan, comté de Champlain, le 19 janvier 1815. Après avoir complété ces études classique au collège de Nicolet, il étudia le droit sous deux jurisconsultes distingués, feu le juge Polette et M. Edward Barnard, ex-protonotaire du district de Trois-Rivières ; il fut admis au barreau le 25 mai 1836.

En 1844, il fut nommé commissaire des banqueroutes pour le district des Trois-Rivières et président de la cour des Sessions.

En 1878, il fut nommé Conseil de la Reine, il fut élu bâtonnier au barreau d'Arthabaska de 1880 à 1887, et bâtonnier général de la province en 1885 ; enfin, le 25 avril 1886 il fut appelé au Conseil législatif de notre province en qualité de représentant de la division de Kennebec.

M. Pacaud était veuf depuis plusieurs années. Il avait épousé, en premières noces, le 28 juillet 1841, Hermine, fille de M. Dumoulin, de Trois-Rivières. De ce mariage sont nées trois filles : Herminie, qui a épousé l'honorable juge Caron de la cour Supérieure ; Marie Séverine (décédée), première femme de l'honorable juge Henri Taschereau de la cour Supérieure ; et Marie-Anne-Corinne, (décédée) qui avait épousé le Dr Taschereau. Le 2 juillet 1868 M. Pacaud épousa en secondes noces mademoiselle Françoise-Anne-Corinne Dumoulin, qui vécut à peine une année ; de ce mariage est née Marie-Hermine-Alice, la plus jeune de ses enfants.

L'hon. M. Pacaud est mort à l'âge de 74 ans, et nous offrons à sa famille, l'expression de nos condoléances.

LUTTE EMOUVANTE

Un colon aux prises avec trois ours.—Il se defend avec une hache.—Grievement blessé.

Le *Nord*, de St-Jérôme, Terrebonne, donne les détails suivants d'une lutte entre un colon de l'Annonciation et trois ours :

L'ours n'est pas un épouvantail pour les colons. C'est un animal qui d'habitude, ne supporte pas la vue de l'homme et n'approche les bergeries qu'à la faveur de profondes ténèbres. Il est vrai qu'on le pense redoutable lorsqu'il est surpris dans sa retraite et plus encore lorsqu'il défend ses oursons, mais après tout on ne connait pas dans l'histoire du nord de rencontre où le colon ait perdu la vie sous la dent de ce carnassier. Voilà sans doute les réflexions qui se pressaient jeudi dernier à l'esprit de Jérémie Boivin, un vrai colon, en disparaissant dans la forêt de pins, où la veille il avait entendu, à plusieurs reprises, le bruissement de pas et même le grognement guttural particuliers à l'ours. Il cheminait donc en paix, n'ayant d'autre arme que sa hache, qu'il lança bientôt à toute volée contre le pied d'un arbre.

Une ourse énorme venait de se dresser à dix pas de lui et fondait sur lui, étendant la griffe et les crocs hideux. Fuir était impossible et Boivin n'y pensa pas. Le péril lui donna une intrépidité admirable ; il cria à l'aide et s'assura de sa hache. Le choc se fit aussitôt. L'ourse fut dès l'abord assommée d'un coup de hache, (quel bûcheron ce doit être ce Jérémie Boivin !) Elle tomba en poussant une pointe sauvage, et au même instant Boivin vit accourir deux oursons déjà de taille à terrasser un homme. Il se mit à bûcher comme de plus belle sur l'ourse, qui n'avait pas tardé à se ranimer, et pensa qu'il n'y avait de salut pour lui que s'il l'achevait avant l'attaque des oursons. L'ourse bondissait à chaque coup de hache.

Un ourson se présenta à la portée de Boivin. Il lui fit siffler sa hache sur le front et l'animal roula par terre. A ce moment l'ourse se débattait sur le sol avec une violence effrayante. Boivin bûchait toujours ; tout à coup il se sentit au dos et aux flancs la terrible étreinte du dernier ourson. Un cri de douleur lui échappa ; la griffe cruelle s'enfonçait dans ses chairs et les labourait en tout sens. Il laissa l'ourse mourante et parvint, bien qu'il sentit ses forces s'échapper avec son sang, à faire reculer son assaillant au bout de la hache. L'ourson reçut la décharge de l'assommoir et s'affaissa. Boivin donna le coup de grâce aux trois moribonds et, frappé lui-même d'épuisement complet, il se traîna comme il put jusqu'à sa maison. Ce brave cœur est maintenant cloué à son lit de souffrance. Le docteur n'a pas constaté de lésions internes graves, mais comme Boivin relevait d'une longue maladie, il est possible que son épuisement lui soit funeste.

Aux Consommateurs de Gaz

Payez vos comptes de Gaz le ou avant MERCREDI, 20 courant, et vous sauverez l'Escompte.

16 novembre—3f.

Le scandale de Londres

Londres, 19—Le scandale aristocratique de Londres continue à être l'objet de commentaires sans fin. La presse parisienne s'occupe aussi de cette affaire monstreuse. Dans un article ayant pour titre la *Sodome moderne*, le *Matin* malmène fortement la haute société londonienne. Il dit que cette terrible révélation minera certainement l'édifice social et politique de l'Angleterre contemporaine.

Il parait que le comte d'Euston, l'héritier du duc de Grafton, a été arrêté hier soir. Il n'est pas étonnant de le trouver mêlé à une pareille affaire, lui dont la vie s'est passée dans la débauche.

Attention

Demain, mercredi, le 20 du courant, sera offert en vente un lot d'imitation loutre valant $12 pour $5.95 chez Théophile Béland, 166 rue St. Jean.

Vente de bibliothèque

Nous attirons l'attention du public sur la vente d'une bibliothèque de valeur par MM. A. J. Maxham. La bibliothèque provient de M. J. Porteous, et est d'une grande valeur. On peut la visiter aujourd'hui. La vente aura lieu demain l'après-midi à la Banque de Montréal. On peut avoir le catalogue en s'adressant à MM. A. J. Maxham et Cie, encanteurs rue St. Pierre.

Pèlerinage par le Q. M. et C.

N'oubliez pas de prendre vos billets au bureau de l'agent, No. 76 rue du Pont, pour le grand pèlerinage de la conférence St. Joseph de St. Vincent de Paul qui aura lieu dimanche prochain. Voir l'annonce.

Nouvelles religieuses

—Dimanche prochain, à l'église de St. Sauveur, commencera une retraite des jeunes gens qui sera prêchée par le R. P. Prunier, O. M. I., de Montréal.

—A 7.15 heures ce soir, il y aura pour les tertiaires, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, un salut solennel en l'honneur de Ste. Elizabeth de Hongrie.

A propos de musique

Dans un *communiqué* que nous avons publié hier, on complimentait l'Union Lambillotte, de St. Sauveur, d'avoir doté Québec-Est d'une fanfare qui promet d'avoir beaucoup de succès, et d'avoir mis cette division en mesure de donner à ses fêtes religieuses et patriotiques autant d'éclat que les autres divisions.

Nous recevons aujourd'hui en réponse à cela, une correspondance signée *Plusieurs citoyens de St. Roch*, qui informe le *Communiqué*, que bien avant que la fanfare de l'Union Lambillotte ne fût née, Québec-Est, ou du moins St. Roch, qui en est la plus considérable partie, possédait et possède encore une fanfare organisée par le chœur de l'église de cette paroisse et qui avait fait ses preuves.

Ces musiciens !.. ils ne sont d'accord que lorsqu'ils jouent..

Attention !

Il ne faut pas oublier que c'est jeudi, le 21 novembre à 1½ heures p. m., que MM. Jacques et Cie, vendront à l'encan, à la salle d'encan de St. Roch, coin des rues du Roi et la Couronne, une quantité de meubles de ménage, pelleteries et lingeries, etc.

Pour détails voir l'annonce à notre 4e page.—2f

Relique du passé

On démolit en ce moment l'ancienne résidence de la famille Panet, qui se trouve dans le cimetière St. Charles. M. Pierre Dignard, qui est chargé des travaux, a trouvé hier dans une pierre de l'édifice creusée à cette fin, une plaque de plomb sur un côté de laquelle est gravé le psaume 126. Il y est dit aussi que cette maison a été bénie le 12 octobre 1830, par le révérend Charles F. Casault, prêtre, et que cette pierre a été posée par Mme Luce Casgrain, épouse de Philippe Panet, le propriétaire. Sur l'autre côté, l'on voit que cette maison a été bâtie par François Fortier et Michel Patry.

La contrebande de Whiskey

Il appert qu'en matière de contrebande, la pénalité est très lourde et qu'elle atteint même le chiffre représenté par les articles importés ainsi sans payer les droits. De cette façon, il y en a parmi ceux qui sont poursuivis jusqu'à présent, qui auront à payer jusqu'à $12,000 d'amende. Ceux qui ont favorisé les contrebandiers sont passibles d'une amende de $50 à $200. Jusqu'à hier, on avait saisi dans nos environs 117 quarts de 50 gallons chacun qui auraient dû payer environ $2.60 de droit par gallon, ce qui constitue pour le gouvernement un gain de quelques $140,000 attendu que lorsqu'on le vend, la mise à prix du whiskey confisqué est égale au montant des droits, afin de ne pas le faire entrer en concurrence avec celui qui est importé régulièrement et sur lequel les droits ont été payés.

Le Renovateur des Cheveux d'Ayer est recommandé officiellement et sans réserve, par l'essayeur de l'état du Massachusetts.

Petite chronique

—Vendredi dernier, M. Zéphirin Gingras, boucher, de la halle Berthelot, a été victime d'un accident, sur le marché aux bestiaux. Un de ses amis l'ayant empoigné à l'improviste par les flancs, il a failli tomber, et en voulant se garer il s'est cassé une jambe au-dessus de la cheville du pied.

—Dimanche, une étincelle sortie de la cheminée, croit-on, a mis le feu au toit de la loge du gardien de la barrière St. Valier. Grâce à l'empressement de tout le monde, il n'a pas été nécessaire d'appeler les pompiers, et les dommages sont légers.

—Lundi matin, une glace légère couvrait la rivière St. Charles et la batture de Beauport. La marée n'a pas tardé à la faire disparaître.

Stimulez les facultés, activez la circulation, purifiez le sang, par l'emploi de la Salsepareille d'Ayer.

Bulletin maritime

—Lorsque le steamer Allan *Carthagenian* est parti de Montréal, à 7 heures dimanche matin, il tirait 24 pieds d'eau, et comme il touchait le fond en arrivant au Cap Santé, dans l'après-midi, il a jeté l'ancre et finalement il s'est échoué. Ce n'est qu'à la marée montante qu'il a pu continuer son voyage, et il est arrivé ici hier matin. De suite on l'a conduit dans le bassin Louise, où les plongeurs Fradette et Bégin ont inspecté sa coque et ont constaté que ses fonds étaient un peu avariés. Il y avait plusieurs pieds d'eau dans un de ses compartiments.

On a enlevé un peu de cargaison, et aujourd'hui le compartiment a été vidé au moyen d'une des pompes de M. Davie, et le *Carthagenian* continuera son voyage demain matin. La cargaison n'a subi aucun dommage.

Cet accident prouve une fois de plus que la navigation n'est pas sûre, entre Québec et Montréal, pour les bâtiments de gros tonnage, et que le terminus naturel de la grande navigation sur le St. Laurent est notre port.

—Le steamer *Lake Ontario*, de la ligne Beaver, a touché le fond à la rivière Richelieu, en descendant de Montréal, mais il ne paraît pas avoir été avarié, car il a pris la mer hier matin.

—Le steamer *Vancouver*, de la ligne Dominion aurait également touché au Cap à la Roche, et il est maintenant à la jetée Louise, attendant l'heure de son départ pour l'Europe, jeudi. C'est le dernier steamer de la malle.

—Le steamer *Toronto*, de la ligne Dominion, parti d'ici le 7 du courant, est arrivé hier à Liverpool.

—Le remerqueur *Lake* a été mis hier dans le bassi Louise pour l'hiver.

—Son Honneur le juge Irvine rendra jugement vendredi, à onze heures, dans la cause d'abordage des steamers *Polynesign* et *Cynthia*.

L'Islet, 18.—La goëlette *Marie Ste-Croix*, allant de Québec à St Roch des Aulnaies, s'est complètement brisée près du quai. On suppose que l'équipage, qui se composait de trois hommes, a péri.

New-York, 18.—On a des craintes sur le sort du steamer *Italy* de la National Line. Ce steamer est actuellement trois jours en retard et on n'a pas eu de ses nouvelles depuis son départ de Liverpool, le premier novembre. L'*Italy* a 60 passagers d'entrepont à son bord.

Le steamer *Vancouver* est arrivé hier matin de Montréal et est entré dans le Bassin Louise, où il restera jusqu'à jeudi. On dit qu'il a touché en descendant à cause du peu de profondeur de l'eau.

Le steamer *Carthagenian* est aussi arrivé de Montréal et est entré dans le Bassin Louise.

Le steamer *Lake Ontario* est descendu hier matin de Montréal et a continué aussitôt sa route vers la mer.

Cour de police

Devant Son Honneur le juge Chauveau

Deux aubergistes de la Basse-Ville ont été condamnés pour avoir vendu le dimanche, le premier à $75 parce qu'il en était à sa seconde infraction, et le deuxième à $30 d'amende parce que c'était sa première affaire.

Le petit garçon Alfred Bégin, qui a volé une lettre enregistrée ne renfermant pas d'argent, chez le maître de poste de St. Joseph de Lévis, a été condamné à trois ans d'école de réforme.

Hier l'après-midi, M. Emile Jacot a logé au bureau de la paix une plainte contre M. Benjamin Trudel, pour menaces et injures. Un mandat ayant été décerné contre lui, M. Trudel a donné ce matin une caution personnelle de $80, et MM. Martin Foley jr, et Albert Marquette se sont portés cautions pour $40 chacun, qu'il gardera la paix pendant six mois envers tous les sujets de Sa Majesté et surtout envers M. Jacot.

On a continué cet après-midi l'enquête sur l'affaire du chemin de Charlesbourg.

Le meilleur de tous

Messieurs,—Je souffrais de maladie de cœur et de dyspepsie. Je fis usage de deux bouteilles des Burdock Blood Bitters et d'une bouteille de Pillules Burdock et je me trouvai bien. Je n'ai jamais été mieux de ma vie. Mon frère a aussi essayé des B B B et il est convaincu que c'est un splendide remède.

Mme Jno. Early, Hamilton, Ont.

DECES

Lavoie—Décédée le 17 courant, à l'âge de treize ans, Argentine, fille bien-aimée de Joseph X. Lavoie, écuier, protonotaire et régistrateur à Percé, et de Dame Belzémire Auger.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 20 courant. Le convoi partira du No 45, rue Ste. Geneviève, Cap, à huit heures et demie pour l'église Saint-Roch et de là pour le cimetière Saint-Charles.

Les parents et amis sont priés d'assister aux obsèques.

Mercredi le 20 du courant, à 7.30 heures, sera chanté dans l'église de St. Sauveur, le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle Marguerite-Marie Loignon, fille de M. Antoine Loignon.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Le service anniversaire de feu Olivier Rochette, sera chanté mercredi, le 20 du courant, à 8 heures, à l'église St. Roch.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Vendredi, le 22 courant, à 7 heures a. m., sera chanté à l'hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, le service annuel pour les associés défunts de la confrérie du Sacré-Cœur.

"Les Nuits de la Seine"

A l'occasion de la Ste-Catherine, l'Union Théatrale sous la direction de M. Pierre Portugais, donnera à la Salle Jacques-Cartier, la plus belle soirée tragi-comique de la saison On y jouera le mélodrame en 5 actes et 9 tableaux de Marc Fournier, intitulé LES NUITS DE LA SEINE. Il y aura décors nouveaux, costumes splendides, scènes émouvantes, etc.

On se rappelle encore le succès obtenu par l'Union Théatrale, lors de la représentation des "Boucaniers," mais le public aura beaucoup mieux dans "Les Nuits de la Seine," représenté pour la première fois à Québec.

En foule donc, à la **SALLE JACQUES-CARTIER**, pour fêter agréablement la Ste-Catherine,

LUNDI PROCHAIN, 25 COURANT

Plan de la salle chez MM. Gervais & Hudon, St-Roch, F. Béland, faubourg St-Jean où des cartes sont en vente, ainsi que chez J. Yvon, St-Roch et C. Chouinard, St-Sauveur.

Admission : 15c, 25c et 35 cts.

19 Novembre.—6f

ACADEMIE DE MUSIQUE

POUR TROIS SOIRS SEULEMENT

COMMENÇANT

JEUDI, le 21 Novembre

Ré-engagement spécial de

Geo. M. Wood et
Dlle Marguerite St John

Avec une nouvelle compagnie d'artistes anglais et américains.

JEUDI SOIR

Sous le distingué patronage du Lt. Col. Duchesnay, Député Adj. Général, et les officiers de la garnison de Québec.

Le dernier succès à Paris et à Londres de Ishn

THE DOLL'S HOUSE

M. Wood s'est spécialement assuré cette pièce pour sa tournée au Canada et en Amerique.

VENDREDI SOIR } **CALLED BACK**

Mis en drame par M. Wood.

MATINÉE SAMEDI } **The Doll's House**

SAMEDI SOIR } **DAVID GARRICK**

Pas de hausse dans les prix :—35 et 50 cts. Les sièges réservés maintenant en vente. 18 nov. 1889.

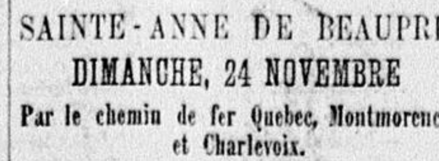

GRAND PÉLERINAGE

—A—

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

DIMANCHE, 24 NOVEMBRE

Par le chemin de fer Quebec, Montmorency et Charlevoix.

La conférence St Joseph de la St-Vincent de Paul de St-Roch, fera son pelerinage annuel DIMANCHE PROCHAIN, sous l'habile direction de son chapelain, le Rév. M. Fortin, vicaire à St-Roch.

Départ de Hedleyville à 7.30 hrs. précises.

Prix du passage aller et retour 60 cts.

La vente des billets commencera vendredi le 22 Nov. à l'agence des billets No. 76 rue du Pont, porte voisine de M. Rhéaume, marchand de fer.

19 novembre 1889.

PERDU

Depuis la résidence du Dr Casgrain, UN PORTE MONNAIE jaune, contenant une certaine somme d'argent. Prière de le remettre à ce bureau. Récompense libérale.

18 novembre.—3f.

Soumissions

POUR

LIVRES DE CREDITS

Des SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à

Jeudi, le 21 Novembre 18

A 5 HEURES P. M.

pour l'achat des livres de crédits appartenant aux successions suivantes :

Succession THOMAS BARRY, épicier, St-Sauveur, Québec, Livres de Crédits............$ 476.27

Succession PÉRUSSE & CHRÉTIEN, marchands, St-Jean Deschaillons, faillis, Livres de Crédits....................$1281.11

Succession P. MORENCY & CIE., quincailliers de Québec, Livres de Crédits.............$200.83

Les soumissions doivent être faites pour chaque item séparément.

Conditions : Argent comptant seulement.

Les livres de Crédits ainsi que les listes de crédits peuvent être visités à mon bureau.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

HENRY A. BEDARD,
CURATEUR,
Bureau : 125, rue St-Pierre, Québec.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & Cie.

Encan considérable de Meubles, Piano Tapis, etc., par Oct. Lemieux & Cie.

Mercredi, le 20 Novembre

A notre Salle, 253 rue et faubourg St Jean

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan à notre salle, Mercredi, le 20 novembre, tout l'ameublement d'une résidence privée, consistat en un magnifique piano carré de 7⅓ octaves, instrument de valeur, set de salon en peluche, set de salon en crin, miroir de trumeau, peintures, tapis de Bruxelles, sideboard table à diner, garderobe, bibliothèque avec écritoire, un bon piano cottage, de 6⅓ octaves, table de centre, set de chambre à coucher en noyer noir et dessus en marbre, set en frêne, bureau à toilette et chiffonnier en noyer noir, vendus séparément, matelas en pur crin, lits de plume fine, oreillers, canapés, sommiers, poëles à charbon et à bois, et une quantité d'autres effets. Aussi sera vendu sans reserve beaucoup de meubles neufs, set de salon, sideboard garderobe, le plus bel assortiment de meubles de chambre à coucher, et des patrons les plus nouveaux qui puissent se trouver à Québec et vendus avec garanti, sans réserve.

Exposition Mardi, 19 Novembre, jusqu'à 9 heures du soir.

La vente commencera à 2 hrs précises.

OCT. LEMIEUX & CIE.
Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par JACQUES & CIE.

Encan de Meubles de Ménage, etc., etc., par Jacques & Cie.

Jeudi, 21 Novembre, à 1.30 P. M.

A LA SALLE D'ENCAN DE ST-ROCH, COIN DES RUES DU ROI ET DE LA COURONNE

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan Jeudi, le 21 Novembre, à 1.30 h. p. m., à la salle d'encan de St-Roch, coin des rues du Roi et de la Couronne, une quantité de meubles de ménage consistant en sofa et chaises couvertes en crin, canapé, table de centre, table de fantaisie, table à diner, lampe suspendue, horloge, vaisselle, verrerie, coutellerie, set de chambre à coucher en orme et en frêne, couchettes double et simple, paillasse en broche, table à panneaux, sett de toilette, etc. Capot en creamer, casques en creamer, blouse en drap et une quantité d'autres effets de lingerie.

Le tout visible JEUDI, le jour de la vente, de 9 heures a. m., jusqu'à l'heure de la vente.

Le tout vendu absolument sans reserve et les effets livrés immédiatement après la vente.

Vente à 1.30 h. p. m.

JACQUES & CIE.
Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

Par A. J. MAXHAM & CIE.

SERA VENDU A L'ENCAN, (si toute fois ce n'est pas vendu avant) au bureau des soussignés,

Mercredi, le 20 Novembre

1o. Un lot de terre, connu sous le No 1981, contenant 5413 pieds de superficie, borne au nord par la rue St-Paul, au sud par le No 1987 du cadastre, avec passage mitoyen, à l'est par le No 1987 du cadastre, à l'ouest par le No 1980 du cadastre. Des bâtisses y sont érigées.

2. Un lot de terre, 34 sur 48 pieds en superficie, borné au nord par la Place d'Orléans, à l'est par la rue Ramsay, à l'ouest par la succession Laurent Paradis. Ce lot est connu sous le No 1937 du cadastre.

3. Un lot de terre dans le quartier St-Pierre, contenant 1413 pieds en superficie, avec une maison en pierre à trois étages, et aussi autres bâtisses et une communication en arrière outre la cour. Ce lot est borné à l'ouest par la rue Henderson, au nord et au sud par la succession Laurent Paradis, à l'est par la ruelle en arrière. Ce lot est connu sous le No. 1939 du cadastre.

Pour autres informations s'adresser au soussignés.

Vente à 11 heures.

A. J. MAXHAM & CIE.
E. et C.

Vente d'une bibliothèque de grande valeur, de vins, etc., par A. J. Maxham & Cie.

MM. Maxham & Cie., vendront à l'encan à la BANQUE DE MONTREAL, la bibliothèque de J. Porteous, écr., comprenant des ouvrages de toutes les branches de littérature, poésie, science, voyages, biographies, histoire, etc., édition de luxe, magnifique reliure. On trouvera aussi parmi ces livres, un livre sur l'Inde et ses rois indigènes, avec 317 gravures et six cartes ; "Rome" par Wery, avec 345 gravures, "L'Italie" par Trallope, avec 400 gravures, "La Suisse" par Rayden, avec 418 gravures, "Le Rhin" avec 525, un ouvrage sur la Bavière avec des illustrations splendides, "Les Alpes" avec illustrations coloriées, "Voyages illustrés" de Bates, "L'eglise de l'abbaye de St-Alban, avec illustrations, portraits d'hommes célèbres, magnifiques photographies des résidences royales d'Angleterre, peintures espagnoles faites à la plume et au crayon, chef d'œuvres de l'art contemporain, scènes de paysages, prises en France, en Australie, en Ecosse, en Italie. Tres-belle editian des œuvres de Walter Scott en 41 volumes, une splendide collection de vues photographiques, dessins au crayon de Reed, etc.

Aussi, quelques douzaines de vins de choix, comprenant Sherry, Porte, Claret, Champagne, etc.

Le catalogue de la bibliothèque peut être obtenu au bureau des soussignés.

Visible Mardi, le 19 courant à de 10 à 4 hrs.

Vente Mercredi, le 20 du courant à 2 hrs. P. M.

A. J. MAXHAM & Cie. E. et C.

DEMANDES

On DEMANDE des commis chez **Bouchard & Breton**, coin des rues St-Joseph et du Pont. Ouvertures du Magasin LUNDI, à DIX HEURES.

16 novembre.

Deux JEUNES GENS de 20 à 25 ans, désirant entreprendre n'importe quel commerce.

S'adresser au **No. 24 rue St-Pierre.**

19 novembre.—3f.

On DEMANDE plusieurs petits garçons pour porter notre journal.

☞ Ceux de St-Sauveur seraient préférés.

19 novembre.

THEATRE DE QUEBEC

SALLE JACQUES-CARTIER, ST-ROCH

LUNDI, 19 NOVEMBRE

Et durant toute la semaine.

GRANDE TROUPE DE PANTOMIME

HUMPTY DUMPTY, de MM. Burke et Carroll, de New-York.

De plus, les spécialités suivantes : Dlle MARIETTA MYERS, faisant des évolutions (tours de passe-passe) et danses sur un globe tournant.

MM. Costello et Lecours, les fameux contorsionnistes.

M. Emile Mueller, grand comédien.

Dlle Ella Arlington, chanteuse et danseuse.

Prix populaires :—**10, 20 et 30 cts.**

Tous les soirs à 8 heures, et Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2.30 p. m.

L'on peut acheter ses billets et réserver son siége à l'avance chez M. A. O. Raymond, libraire, 46 rue la Fabrique, et chez M. G. La Montagne, Bijoutier, rue St-Joseph.

PERDU

Jeudi dernier depuis la ville à la Jeune Lorette, un SAC DE LINGE, avec les initiales O. Robitaille. Celui qui le remettra à M. Joseph L'Hérault, épicier, rue St-Valier, St-Sauveur, obligera infiniment et sera récompensé.

19 novembre.—3f.

Grande et Veritable

REDUCTION

Le déménagement prochain de notre fonds de commerce dans un local moins spacieux que celui que nous occupons actuellement, nous met dans la nécessité d'écouler la plus grande quantité possible de Marchandises sous un délai de quelques semaines, avant le déménagement que nous devons subir pour fins de démolition et de reconstruction de notre magasin que nécessite l'élargissement de la rue St-Jean.

Voilà une occasion exceptionnellement avantageuse qui se présente à quiconque désire acheter soit un instrument de musique ou un moulin à coudre à un prix réduit sans précédent, car nous avons décidé de réduire nos prix, quoique déjà très modérés, aux chiffres extraordinaires et spéciaux de **25 par cent sur Pianos, 50 par cent sur Harmoniums, et 60 par cent sur Moulins à coudre,** ce qui ne laissera aucun doute dans l'esprit des acheteurs que semblable avantage ne se présente pas une seconde fois pendant la vie d'une personne.

PIANOS,

Droits et carrés

Nos pianos sont spécialement recommandés pour leur pureté incomparable et l'égalité de son sur toute l'étendue de la gamme, la touche est prompte et élastique et les qualités chantantes sont sans rivales. Ils sont aussi puissants et recherchés à cause de leur son moelleux, riche et sonore. Nous pouvons en toute sûreté et confiance les recommander au public avec la ferme conviction qu'ils donneront entière satisfaction aux critiques les plus sévères. Tous ces pianos sont garantis pour CINQ années. Comme IL FAUT ECOULER NOTRE IMMENSE ASSORTIMENT SANS DÉLAI, NOUS FERONS UNE RÉDUCTION DE

25 PAR CENT

HARMONIUMS

Nos harmoniums jouissent de la meilleure réputation sous le rapport de la solidité et de la durée de construction, ainsi que pour la puissance, la douceur, la concordance et la régularité du son. Nos harmoniums de salons et orgues-harmoniums pour églises n'ont pas de supérieurs dans aucun pays et bien peu d'égaux. NOS PRIX POUR LA CIRCONSTANCE SONT RÉDUITS

50 PAR CENT

Machines à coudre

Nos machines à coudre sont des plus améliorées, elles sont simples, parfaites, faciles à faire mouvoir : elles sont aussi garanties pour CINQ ans. Nos machines à coudre ont les améliorations les plus nouvelles : Le bras est très haut, la tension automatique une fois réglée n'a pas besoin d'être changée ponr différentes grosseurs de fil, la bobine s'enroule seule sans y mettre la main, l'aiguille s'ajuste seule, le mécanisme et la navette s'enfilent seuls.

Profitez de cette grande réduction pour acheter vos machines à coudre aux prix suivants :

$50.00	réduite à	$20.00
$55	do	$22.50
$60	do	$25.00
$65	do	$27.50
$70	do	$30.00
$75	do	$32.50

Machines à tordre $6.00 réduites à $2.50
Machines à coudre $7.00 réduites à $4.00
do do $8.00 réduites à $5.00
do do $9.00 réduites à $5.00

AUSSI : A prix réduits, instruments pour fanfares, violons, violoncelles, accordéons, concertinas. Musique en feuilles et patrons de modes à moitié prix.

Bernard & Allaire

77 ET 79

RUE ST-JEAN

QUEBEC